



2019

Rapport de gestion



Rapport de gestion 2019
Thème visuel

Objectif altitude

« Ici plus qu'ailleurs se fondent
le regard et le cœur... »

Boris Vian

Dédiée aux cimes, cette citation colle parfaitement à l'exposition Alt.+1000. Pour la première fois en 2019, cette exposition photographique, soutenue par la BCN, a pris ses quartiers en terre neuchâtelaise afin de mettre en valeur les paysages des montagnes, d'ici et d'ailleurs.

Loin de la carte postale touristique, la nature verdoyante a été soumise aux regards d'artistes inquisiteurs ou provocateurs. L'altitude sous diverses formes, qu'elle soit poétique ou documentaire, et les œuvres contemporaines qui en découlent, offrent ainsi le fil conducteur des illustrations de ce rapport de gestion.

Rapport de gestion **Sommaire**

00 **Intro**

Objectif altitude_____	01
Sommaire_____	02
Chiffres-clés_____	04
En un clin d'œil_____	05
Message du Président et du Directeur général_____	06

01 **Revue 2019**



Introduction_____	12
Revue de l'année 2019_____	13
< Clientèle individuelle_____	17
< Clientèle entreprises_____	18
< Private Banking et Asset Management_____	19

02 **Portrait**



Introduction_____	22
Votre banque, statut et mission_____	23
Engagement_____	24
< Valeurs_____	24
< Charte éthique BCN_____	25
< Responsabilité sociale d'entreprise_____	27
< Développement durable_____	28
Contribution à la vie du canton_____	32
< Sponsoring et soutien_____	33
< Prix BCN Innovation_____	35
< Fondation culturelle BCN_____	35

03 **Reflets conjoncturels**



Introduction_____	38
Economie mondiale_____	39
Economie suisse_____	42
Economie neuchâteloise_____	43
Marché immobilier_____	45

2019

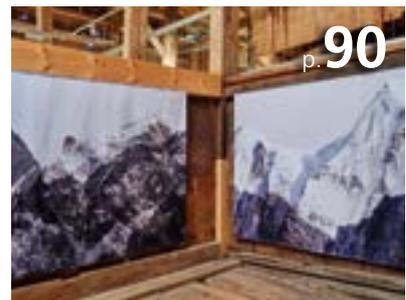
04 Gouvernance d'entreprise



05 Exercice annuel



06 Rapport de l'organe de révision



Missions_____	49	Comptes annuels_____	66	Rapport_____	92
Conseil d'administration_____	50	Annexe du boucllement_____	71	Ancrée dans la région_____	94
Direction_____	58	Informations se rapportant au bilan_____	78	◀ A votre service_____	94
Rémunération, participations et prêts_____	63	Informations se rapportant aux opérations hors bilan_____	87	◀ Adresses_____	95
Organe de révision bancaire_____	63	Informations se rapportant au compte de résultat_____	88		
Politique d'information_____	63				

137^e rapport de gestion

Chiffres-clés

	<i>en millions CHF</i>	2019	2018	Evolution en %
Bilan				
Somme du bilan		11'564	10'847	6,6
Prêts à la clientèle		8'871	8'902	-0,4
Avoirs de la clientèle		6'407	6'269	2,2
Fonds propres (après emploi du bénéfice)		857	818	4,8
	<i>en milliers CHF</i>			
Produits et charges				
Opérations d'intérêts		96'663	95'813	0,9
Opérations de commissions et des prestations de service		26'327	26'095	0,9
Opérations de négoce		11'455	8'997	27,3
Autres résultats ordinaires		3'957	1'417	179,3
Charges		67'569	66'572	1,5
	<i>en milliers CHF</i>			
Résultats				
Produits		138'750	135'656	2,3
Résultat opérationnel		64'360	58'854	9,4
Bénéfice de l'exercice		40'572	39'524	2,7
	<i>en milliers CHF</i>			
Répartition du bénéfice				
Rémunération totale à l'Etat de Neuchâtel		28'000	27'000	3,7
- dont intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000.- à 5%		5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres		38'341	33'429	14,7
	<i>en %</i>			Variation
Rentabilité				
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,5	7,2	0,3
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)		26,8	25,9	0,9
Volant de fonds propres		17,2	16,5	0,7
Volant de fonds propres avec volant anticyclique		16,2	15,5	0,7
Ratio coûts/revenus		48,8	49,1	-0,3
Notre présence				
Nombre de points de vente		12	12	0
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		57	64	-7
Evolution du personnel				
Nombre de collaborateurs		305	311	-6
Nombre de postes de travail à 100%		270,9	274,2	-3,3
Nombre d'apprentis		22	22	0

En un clin d'œil

CHF 11'564 millions

Somme du bilan

+6,6%



CHF 40,6 millions

Bénéfice
de l'exercice

+2,7%



CHF 28 millions

Rémunération
de l'Etat

+3,7%



CHF 6'407 millions

Avoirs de
la clientèle

+2,2%



CHF 857 millions

Fonds propres

+4,8%



CHF 7'948 millions

Hypothèques

+1,9%





Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

« Grâce à une bonne maîtrise de ses charges, la banque a pu continuer à soutenir massivement les acteurs culturels, sportifs et la vie associative du canton, rôle qui lui tient particulièrement à cœur. »

Jean Studer

Message du Président et du Directeur général

Chères Neuchâtelaises,
Chers Neuchâtelois,
Chers clients,

La symphonie neuchâteloise prend forme. Plusieurs notes positives sont en effet venues s'inscrire sur la portée du canton en 2019, si bien que l'avenir se dessine avec optimisme. La baisse marquée du taux de chômage et la confirmation de la réalisation de grands projets d'infrastructures pour la région offrent des perspectives économiques positives, malgré un léger fléchissement du marché immobilier.

C'est dans ce contexte favorable, néanmoins marqué par de nouveaux records à la baisse franchis par les taux d'intérêt, que la Banque Cantonale Neuchâteloise a bouclé un exercice 2019 très réjouissant. Si le produit brut d'intérêt s'inscrit en recul, les autres sources de revenus de la banque ont permis de compenser en grande partie le phénomène. Le durcissement des conditions de marché ne le permettra toutefois pas toujours et les anticipations vont toutes dans le sens d'un maintien d'une politique de taux négatifs en Suisse pour un certain temps. Cette question restera donc au centre des préoccupations en 2020, voire au-delà.

Grâce à une bonne maîtrise de ses charges, la banque a pu continuer à soutenir massivement les acteurs culturels, sportifs et la vie associative du canton, rôle qui lui tient particulièrement à cœur. Cette rigueur de gestion et le bénéfice net dégagé l'an dernier lui ont également permis d'accroître ses versements à l'Etat en les portant à CHF 28 millions, tout en augmentant ses fonds propres à CHF 857 millions, base nécessaire pour viser une saine croissance de ses activités sur le long terme.

Fonds de placement durable

La BCN n'a pas attendu la vague violette déferler en Suisse pour franchir une nouvelle étape en terme de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Elle a ainsi été, début 2019, le premier établissement bancaire à obtenir la certification Fair-ON-Pay, qui atteste du respect de la réglementation fédérale en matière d'équité salariale entre les femmes et les hommes. Elle a également franchi une étape supplémentaire dans le domaine RSE, en enrichissant son offre par le lancement d'un troisième fonds de placement durable, celui-ci étant composé d'actions suisses.

La partition que la banque est appelée à jouer évolue toutefois rapidement. Les métiers se transforment au gré des attentes de la clientèle. La BCN y répond en veillant à adapter constamment ses produits, ses services et son réseau, pour que, durablement, la population trouve en elle un partenaire de confiance auprès duquel l'ensemble des questions financières peuvent être abordées.

« Si le déploiement des outils numériques constitue un axe de développement stratégique, le maillage fort du canton avec un réseau physique moderne reste capital. »

Pierre-Alain Leuenberger



La digitalisation a montré à quel point la relation pouvait être facilitée avec sa banque et elle met également en évidence à quel point les échanges entre personnes qui se connaissent et se font confiance sont primordiaux lorsque les enjeux sont importants. C'est dans cet esprit que nous faisons évoluer notre offre, à plus forte raison à une époque où beaucoup redécouvrent les bénéfices d'une économie régionale fortement interconnectée.

Ainsi, si le déploiement des outils numériques constitue un axe de développement stratégique, le maillage fort du canton avec un réseau physique moderne reste capital, comme en témoigne l'investissement dans le Centre de conseils à Cernier ou le renouvellement de l'ensemble du parc des appareils de prélèvements et versements.

La situation de la banque est excellente et son modèle d'affaires résiste bien aux mutations que l'ensemble de l'économie traverse. Cela permet à la BCN d'envisager sereinement les changements structurels qui sont à l'œuvre. C'est dans cet esprit également que Jean Studer a repris la tête du Conseil d'administration de la banque au 1^{er} juillet 2019, succédant ainsi à Manuela Surdez, qui occupait cette fonction depuis 2011, une période au cours de laquelle la banque a connu un réjouissant développement.

A travers les projets d'infrastructure notamment, c'est tout un canton qui est à nouveau en marche et la BCN se réjouit de pouvoir, par son action, contribuer à accentuer ce mouvement vers l'avenir. Elle renforcera aussi ses engagements pour une économie respectueuse des gens et de l'environnement, persuadée que c'est cette musique-là que la population neuchâtelaise appréciera de plus en plus à l'avenir.



Jean Studer
Président du Conseil d'administration



Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général



01

Revue 2019



Exercice record

Dans un environnement persistant de taux d'intérêt bas, la BCN a réalisé en 2019 le meilleur exercice de son histoire.

Son résultat opérationnel a progressé de 9,35% pour atteindre CHF 64,3 millions.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 40,6 millions. L'excellente tenue des marchés financiers et la maîtrise des charges, notamment de personnel, ont contribué à cette dynamique positive.

Revue de l'année 2019

Exercice 2019

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie Exercice annuel 2019, pages 66 à 89.

Dans un environnement d'incertitudes élevé, l'exercice 2019 a finalement réservé peu de surprises par rapport aux projections réalisées. Le taux directeur et le taux appliqué aux avoirs à vue par la Banque Nationale Suisse sont restés négatifs, toutefois sans nouveau durcissement de la part de l'institut d'émission. Cette situation péjore la marge d'intérêts des banques mais elle contribue également à une excellente tenue des marchés en général. Sur le plan régional, la dynamique a été positive à bien des égards: les grands projets d'infrastructure dont le canton rêvait se réaliseront selon le meilleur des scénarios envisagés et le taux de chômage a fortement diminué.

Au cours de l'exercice 2019, la Banque Cantonale Neuchâteloise a réalisé le meilleur résultat opérationnel de son histoire. Celui-ci s'élève à CHF 64,4 millions, en hausse de 9,4%, loin devant le précédent record de 2017 (CHF 60,9 millions).

En raison de la situation particulière des taux, le résultat brut des opérations d'intérêts recule de 2,2%. Le résultat net est quant à lui en légère progression car les besoins en corrections de valeurs pour risque de défaillance ont été particulièrement faibles en 2019. Ceci est le reflet d'une politique de risques clairement définie, mise en pratique avec rigueur. C'est également le résultat d'une conjoncture économique et d'un marché immobilier qui, bien que ne présentant pas de réelles perspectives de croissance, se sont montrés globalement stables.

Résultats de l'entreprise

Résultats de l'entreprise en millions CHF	2019	2018	Variations en %
Opérations d'intérêts	96,7	95,8	0,9
Opérations des commissions et des prestations de services	26,3	26,1	0,9
Opérations de négoce	11,5	9,0	27,3
Autres résultats ordinaires	4,0	1,4	179,3
Charges de personnel	41,3	40,8	1,2
Autres charges d'exploitation	26,3	25,8	2,0
Résultat opérationnel	64,4	58,9	9,4
Bénéfice de l'exercice	40,6	39,5	2,7

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service se situe parfaitement dans la ligne de l'exercice 2018 (+0,9%). La hausse des volumes des fonds gérés par la banque compense la pression à la baisse sur les revenus consécutive à l'introduction de nouveaux modèles de tarification dans le domaine des placements.

En progression de 27,3%, le résultat des opérations de négoce, représenté notamment par l'activité de la banque dans le domaine des changes et des métaux précieux, ainsi que les opérations de couverture et de contrats d'échange en devises, contribuent de manière significative aux excellents chiffres enregistrés en 2019. Pour la première fois, ces revenus dépassent les CHF 11 millions (CHF 11,5 millions pour être précis).

Si la forte correction boursière enregistrée lors du dernier trimestre de l'exercice précédent avait occasionné un affaiblissement des autres résultats ordinaires en 2018, le phénomène inverse s'est produit en 2019, permettant de réaliser CHF 4 millions de revenus, contre CHF 1,4 million un an plus tôt.

Les charges de personnel représentent traditionnellement le poste le plus lourd dans le compte de résultat de la BCN. Elles progressent de 1,2%, pour un effectif quasi stable. L'augmentation des autres charges d'exploitation est un peu plus importante (+2%), ceci s'expliquant notamment par les changements importants et rapides qui touchent le secteur des services financiers. Ceux-ci nécessitent de nombreux projets d'évolution, que ce soit dans le domaine des technologies, ou dans celui de la réglementation.

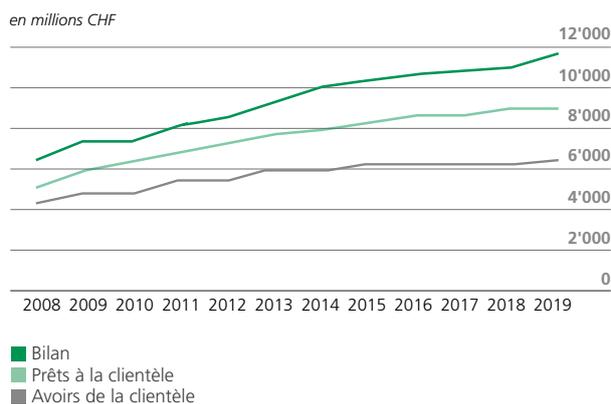
Après amortissements et variation des provisions, produits extraordinaires et attribution à la réserve pour risques bancaires généraux, le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 40,6 millions, contre CHF 39,5 une année auparavant.

Ces excellents résultats ont pu être obtenus dans un environnement qui se durcit, dans lequel les marchés montrent des signes de maturité évidents. Ils témoignent de la capacité de la banque à se réinventer et illustrent la solidité du modèle d'affaires et la rigueur dans la gestion des risques et la conduite de l'entreprise. Le ratio «coûts/revenus» a pu être amélioré en 2019, puisqu'il passe de 49,1% à 48,8%.

Evolution du bilan

Au niveau du bilan, les différents postes reflètent le chemin de croissance modérée que la banque s'est choisie. A l'actif, le volume des liquidités et des créances sur les banques était particulièrement élevé en fin d'exercice. Les créances hypothécaires ont progressé de 1,9%, ce qui devrait correspondre à la croissance du marché selon les estimations de la banque. Ce pourcentage est aligné avec le corridor de croissance que la BCN s'est fixé. Ces opérations ont été principalement financées par des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage (+CHF 173 millions) et par les engagements résultant des dépôts de la clientèle (+CHF 103 millions).

Bilan synthétique	<i>en millions CHF</i>	2019	2018	Variations en %
Total du bilan		11'564	10'847	+6,6
Prêts à la clientèle		8'871	8'902	-0,4
Avoirs de la clientèle		6'407	6'269	+2,2
Fonds propres (après répartition)		857	818	+4,8



Fonds propres	en millions CHF	2019	2018	Variations en %
Fonds propres		857	818	+4,8
<i>Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque</i>				
Volant de fonds propres		17,2	16,5	+4,2
Volant de fonds propres avec volant anticyclique		16,2	15,5	+4,5
Taux de couverture des fonds propres (sans volant anticyclique)		215,2	206,6	+4,2

Rentabilité	en %	2019	2018
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,5	7,2
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)		26,8	25,9

Perspectives

Grâce à la confiance des Neuchâtoises et Neuchâtelois, la BCN a pu réaliser le meilleur résultat de son histoire en 2019. Malgré le durcissement de ses principaux marchés, le phénomène des taux négatifs et la pression réglementaire, elle confirme ainsi la validité de son modèle d'affaires. Ce dernier fait mieux que résister aux changements et à la révolution numérique qui touchent l'ensemble des acteurs économiques.

Rétribution de l'Etat et fonds propres

L'excellent bénéfice de l'exercice dégagé l'an dernier a permis d'accroître la rémunération globale à l'Etat de CHF 1 million, ce qui la porte à CHF 28 millions. Sans tenir compte de la rémunération de la garantie de l'Etat, la rentabilité du capital mis à disposition pour le canton de Neuchâtel s'élève à 26,8%, pour une rentabilité opérationnelle de 7,5%.

La banque poursuit le renforcement de ses fonds propres, qui atteignent désormais CHF 857 millions, ce qui représente un volant de fonds propres de 17,2%. La couverture des risques pondérés, incluant le volet anticyclique de 2%, se monte à 16,2%. Rappelons que les exigences légales sont fixées à 11,2% pour une banque de catégorie 4 comme la BCN.

Pour 2020, le contexte persistant des taux d'intérêt bas continuera à exercer une pression sur les marges d'intérêts. En effet, la politique monétaire de la BNS ne devrait guère évoluer cette année. L'extraordinaire dynamique des marchés financiers connue en 2019 pourrait ne pas se répéter, notamment en raison de l'incertitude et des multiples perturbations créées par le coronavirus. La BCN escompte de bons résultats en 2020, ils pourraient toutefois s'inscrire en léger recul par rapport à l'année dernière.

En parallèle au déploiement de son programme digital, elle entend rester vigilante quant à l'évolution de ses charges. Surtout, elle poursuivra l'amélioration continue de ses prestations et l'adaptation de son offre et de ses produits aux nouvelles exigences et attentes de la clientèle.



Revue de l'année 2019

Clientèle individuelle

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN s'appuie sur 115 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle met l'accent sur la disponibilité et sur la proximité en fournissant le réseau bancaire le plus dense et le plus performant du canton. Elle propose ses services dans douze points de vente, met à disposition des particuliers 57 bancomats et appareils de versement, deux centres téléphoniques de conseils, une plateforme e-Banking et une application Mobile Banking.

La BCN porte une attention particulière à la satisfaction de ses clients et accompagne ces derniers dans tous les aspects liés à leurs finances (gamme de comptes, trafic des paiements, prévoyance, placements, planification financière, crédits hypothécaires). Grâce à cette vue d'ensemble, une majorité de Neuchâteloises et Neuchâtelois font de la BCN leur partenaire bancaire principal.

Activités 2019

Une enquête a montré en 2019 que la satisfaction des clients envers la BCN atteignait 94%. La présence de la banque dans toutes les régions constitue notamment une source de satisfaction importante relevée par les répondants.

Ainsi, afin de renforcer le réseau et la dimension d'accompagnement des clients, un nouveau Centre de conseils, basé à Cernier dans le Val-de-Ruz, a été inauguré l'an dernier. Dans cet écrin moderne, l'accueil du client a été repensé afin de permettre à ce dernier de s'autonomiser dans la réalisation des opérations bancaires de base, telles que les retraits ou les versements d'argent, tout en bénéficiant d'une présence de professionnels renforcée pour apporter conseils et appui aux habitants du Val-de-Ruz sur l'ensemble des questions ayant trait à leurs finances.

Par ailleurs, le projet consistant à remplacer l'ensemble du parc des appareils de prélèvements et de versements s'est poursuivi à un rythme soutenu. L'amélioration de la performance des appareils a permis de diminuer quelque peu leur

nombre. En revanche, les emplacements n'ont pas été réduits.

Enfin, l'an dernier, l'offre de services e-Banking a également été améliorée grâce à un nouveau dispositif d'accès beaucoup plus ergonomique. Il est à présent possible de se connecter à distance en tout temps et en toute sécurité, grâce à une tablette ou un smartphone.

Perspectives

En 2020, la banque va poursuivre son action visant à couvrir de la façon la plus complète possible les besoins exprimés par ses clients en matière d'accompagnement financier. Elle développera son offre de produits, que ce soit dans le domaine des financements ou dans celui des investissements, fidèle à sa ligne consistant à apporter toujours plus de valeur dans ses prestations. Dans un contexte démographique momentanément défavorable dans le canton, la banque attend des développements essentiellement qualitatifs au cours des prochains mois.

Pour rester l'interlocuteur privilégié de l'ensemble de la population neuchâteloise, la BCN mise sur un personnel qualifié, justifiant de compétences certifiées, au sein des douze sites que la banque exploite. Elle veut, en parallèle, poursuivre le développement des prestations en ligne, conformément aux attentes de la clientèle, jeune et moins jeune. La banque offrira ainsi de nouvelles fonctionnalités et services sur les canaux digitaux, notamment dans le domaine des paiements, et accompagnera ses clients dans la transition digitale qui s'opère au niveau bancaire.

L'environnement actuel, fortement marqué par une politique monétaire non conventionnelle, renforce la nécessité de garder une vue d'ensemble sur la réalité des marchés et les grands enjeux impliquant les questions financières. La BCN, s'appuyant au besoin sur un très large réseau de professionnels, entend offrir ce conseil personnalisé et de proximité à l'ensemble de la population.

Revue de l'année 2019

Clientèle entreprises

L'appui au développement des entreprises du canton de Neuchâtel figure parmi les principaux buts poursuivis par la BCN. Par sa connaissance approfondie du tissu économique régional, elle réalise cette mission en demeurant le partenaire privilégié des entreprises du canton, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

Avec une équipe de 25 collaborateurs spécialisés actifs et présents sur deux zones de marché (Littoral neuchâtois et Montagnes), la BCN vise à connaître le modèle d'affaires de l'entreprise cliente afin de lui assurer une prise en charge adaptée à ses besoins, qu'il s'agisse de financer le cycle de production ou des investissements ou encore de mettre en place les moyens de gérer sa trésorerie.

Les connaissances et l'expérience des conseillers, conjuguées à leur ancrage dans les réalités économiques de notre région, permettent aux spécialistes de la banque d'accompagner les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise. La BCN porte notamment une attention particulière à favoriser la transmission d'entreprises, si possible avec l'implication d'un actionariat régional, afin de maintenir les centres de décisions et les emplois dans le canton. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au premier rang de leurs priorités, celui-ci leur permettant d'établir une relation de confiance sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

Activités 2019

Comme attendu, l'exercice 2019 a vu à nouveau la concrétisation de plusieurs immeubles industriels d'envergure. En effet, l'excellente tenue de la conjoncture, en particulier au premier semestre, a notamment encouragé les entreprises industrielles à finaliser leur projet de nouvel écrin ou l'agrandissement de leurs locaux.

Outre le développement des PME, l'activité de transmission d'entreprises, chère à la BCN car elle permet de pérenniser des savoir-faire et des emplois dans le canton, a été particulièrement soutenue.

Perspectives

Si les instituts prédisent un léger ralentissement de la croissance pour l'exercice 2020, celui-ci ne devrait pas être brutal. Ainsi, les projets initiés ne devraient pas être remis en cause, à moins que la crise sanitaire liée au développement du coronavirus ne pèjore fortement la dynamique internationale sur le premier semestre.

En raison de l'absence de dynamisme démographique, la situation devrait se pèjorer quelque peu pour le marché immobilier. A plus long terme, les entreprises actives dans la construction pourraient également être touchées, même si un potentiel existe dans la rénovation du patrimoine bâti. Forte de sa connaissance du terrain, la BCN entend ici jouer son rôle de facilitateur, pour accompagner les entreprises dans la transformation de leurs moyens de production, comme elle le fait dans les diverses étapes de leur développement.

A plus long terme, la construction des infrastructures au niveau du canton permettra de relancer le secteur du génie civil et par ricochet les domaines interdépendants.

Revue de l'année 2019

Private Banking et Asset Management

Le Private Banking propose une approche holistique de la situation patrimoniale des clients et implique 17 spécialistes répartis dans toutes les régions du canton. Les conseillers Private Banking assurent le suivi de clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé avec eux à une analyse pointue de leur profil d'investisseur et de leurs perspectives, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée puis leur garantissent un suivi professionnel.

Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus (priviliégiant le franc suisse ainsi que les actions suisses), et les services de conseil en placements personnalisés.

Renforcé en cours d'exercice, l'Asset Management gère quant à lui les fonds de placements BCN Durables, et l'ensemble des mandats de gestion confiés à la banque. Il propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire. Il apporte également un soutien aux experts en matière de placements.

Activités 2019

L'année 2019 s'est révélée une bonne surprise. En effet, en raison des tensions géopolitiques, de la guerre commerciale et de la saga du Brexit, un vent de pessimisme soufflait sur les marchés en début d'exercice et une forte volatilité était attendue. Les investisseurs ont peut-être alors sous-estimé le rôle déterminant des banques centrales qui, avec leurs taux bas, voire négatifs, changent quelque peu les règles du jeu. Ainsi, après une certaine prudence initiale, les investisseurs ont montré un appétit au risque supplémentaire en cours d'année, également au fur et à mesure que les dossiers internationaux se normalisaient.

Dans ce contexte positif, le Private Banking et l'Asset Management de la BCN ont augmenté la masse sous gestion, grâce à la progression des avoirs confiés, mais également par la hausse des principaux marchés. Sur l'année écoulée, les mandats de gestion ont notamment été privilégiés par les investisseurs.

Forte de son expérience avec ses deux fonds d'allocations d'actifs, qui ont affiché de belles performances l'an dernier, la BCN a lancé en 2019 un fonds durable en actions suisses. Ce dernier se concentre sur les entreprises helvétiques cotées, quelle que soit leur capitalisation. Le volume des trois fonds BCN, qui ont tous des engagements en matière de développement durable, a atteint quelque CHF 300 millions à fin décembre.

Perspectives

Les conditions-cadres internationales semblent se maintenir en 2020, avec des taux bas notamment en Suisse et en Europe, qui apportent un soutien de taille aux marchés financiers. Une nouvelle incertitude de taille est venue perturber les marchés en début d'année 2020. En effet, la propagation du coronavirus a rapidement entraîné des mouvements de recul importants. La croissance économique, elle, devrait se maintenir proche des niveaux de 2019, mais pourrait également connaître un coup de frein en raison de l'impact de ce virus sur les principales économies.

L'introduction de la Loi fédérale sur les marchés financiers (LSFin) au 1^{er} janvier 2020 et ses nouvelles exigences offre aujourd'hui des opportunités pour développer des produits de conseil sur mesure et la BCN poursuit le développement de son offre et de ses services. Ainsi, par exemple, afin de répondre aux préoccupations grandissantes de la clientèle face aux enjeux écologiques, la BCN propose désormais des rapports détaillés de durabilité.

02

Portrait





Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. La réactivité de son organisation lui permet d'offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs phares qui guident son action.

Votre banque

Statut et mission

Etre au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâteloise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3^e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Des décisions rapides et claires

Forte de 305 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de 12 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 57 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de «contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle», mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de leurs affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Engagement

Valeurs

La BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton, en s'appuyant sur la proximité et des relations de confiance avec sa clientèle. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois.

Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2007, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-contre, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils orientent également les relations avec les autres partenaires externes.



Engagement

Charte d'éthique BCN

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet www.bcn.ch

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.

Engagement

Responsabilité sociale d'entreprise

Consciente de sa responsabilité sociétale, envers l'environnement et l'ensemble de ses partenaires, la BCN place l'humain au cœur de ses ambitions. Elle poursuit donc activement le développement d'une politique responsable de la gestion des ressources humaines au sein de l'institution. En s'appuyant sur les évolutions sociologiques et les exigences légales, cette vision contribue à une gestion des collaboratrices et collaborateurs souple et dynamique. Outre le gain d'image, cette approche permet à la BCN de demeurer un employeur attractif et compétitif.

A l'écoute

Cet engagement a favorisé, de longue date, le développement d'une politique familiale moderne et flexible, avec, par exemple, l'introduction du temps partiel pour les hommes et les femmes ou la mise sur pied d'une crèche d'entreprise en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel. Avec ces prestations, la BCN se veut surtout à l'écoute de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur offrir à la fois un cadre de travail attractif et stimulant ainsi que la possibilité de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle.

Certification en équité salariale Fair-ON-Pay

Après avoir évalué son système salarial dans sa globalité, la BCN a été le premier établissement bancaire helvétique à obtenir la certification Fair-ON-Pay. Décernée par un organisme externe, celle-ci atteste que la BCN respecte la réglementation fédérale en matière d'équité salariale entre les femmes et les hommes. Grâce à cette reconnaissance et la qualité du système salarial mis en place, la BCN renforce également sa position d'employeur responsable et accroît donc son attractivité, notamment auprès des nouvelles générations particulièrement attentives à la responsabilité sociale d'entreprise.

L'année 2019 a également coïncidé avec la mise en application du nouveau système de rémunération variable, plus objectif, plus transparent et plus équitable, en lien direct avec les résultats financiers de l'établissement. En effet, les critères de bonus, désormais distribués en janvier, sont davantage déterminés par la performance collective qu'individuelle.

Vent numérique

Le service des ressources humaines de la BCN a terminé de nombreux autres chantiers l'an dernier, offrant à l'établissement une gestion encore plus dynamique et numérique des collaborateurs. En effet, tous les dossiers du personnel ont été numérisés en cours d'exercice et le processus de recrutement a été optimisé via l'utilisation systématique d'une plateforme en ligne. Cette digitalisation a notamment permis une amélioration des processus et offert un meilleur suivi des collaborateurs.

Un nouveau système de comptabilisation des temps de travail a été introduit en fin d'année. Celui-ci permet aux collaborateurs de saisir eux-mêmes les heures effectuées, accroissant ainsi leur autonomie et la transparence des informations les concernant. Outre le fait que cette modification répond parfaitement aux exigences légales, elle s'inscrit également dans un contexte de mobilité croissante.

Par ailleurs, un projet pilote visant à tester le télétravail et évaluer sa compatibilité avec le monde bancaire en général et l'organisation de la BCN en particulier a été mené durant trois mois. Au regard des enseignements tirés de cet essai, le home office pourra être proposé pour certaines fonctions bien spécifiques courant 2020. C'est avant toute chose l'élimination du trajet pendulaire qui se révèle être un avantage décisif qu'il y a lieu d'exploiter.

Mobilité verticale

Les métiers liés à la banque sont, à quelques exceptions près, plutôt sédentaires. Pour inviter les collaborateurs à bouger un maximum, outre les journées sans ascenseur qui demeurent et l'offre en matière d'activités sportives, l'ensemble du mobilier de bureau a été renouvelé afin d'alterner le travail assis et debout. Cette mobilité verticale a notamment pour vertu de réduire le mal de dos, la santé du personnel figurant toujours parmi les priorités de l'établissement.

67 apprentis en dix ans

La formation des apprentis tient enfin une place centrale dans la politique de la BCN. Cette dernière engage chaque année 7 apprentis employés de commerce option banque. Ils bénéficient d'une formation polyvalente, de cours internes animés par des spécialistes de leur domaine et découvrent chaque métier de la banque grâce à un riche programme qui leur permet de passer dans les divers services et points de vente de l'établissement. A ce nombre s'ajoute, une fois tous les trois ans, un apprenti agent d'exploitation. Ainsi, l'an dernier, la BCN comptait 22 apprentis tous métiers confondus. Preuve que cet engagement s'inscrit dans la durée, sur les dix dernières années, ce sont 67 jeunes qui ont été formés au sein de la BCN. Parmi eux, 60 ont directement poursuivi leur carrière dans l'établissement.

Par ailleurs, la formation continue et les certifications des collaborateurs s'est poursuivie en 2019, celle-ci permettant l'accroissement des compétences dans un environnement professionnel toujours plus exigeant.

Education aux compétences financières

Afin de prévenir l'endettement des jeunes via l'accroissement des connaissances, la BCN soutient Finance Mission par l'intermédiaire de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Cette fondation met à disposition des outils pédagogiques modernes et attractifs à destination des enseignants de toute la Suisse. Ce matériel a pour vocation de transmettre les compétences de base en matière de gestion financière aux adolescents. Avec cet engagement, la BCN participe à la lutte contre la spirale de l'endettement en accompagnant les jeunes vers une gestion responsable de leur argent.

Engagement

Développement durable



Outre sa responsabilité envers la société et ses collaborateurs, la BCN prend en compte son impact sur l'environnement depuis plus de dix ans. Elle appuie son engagement dans le domaine de la durabilité sur deux démarches principales qui lui permettent de décliner sa vision globale en nombreuses actions concrètes et de mesurer les effets de sa stratégie.

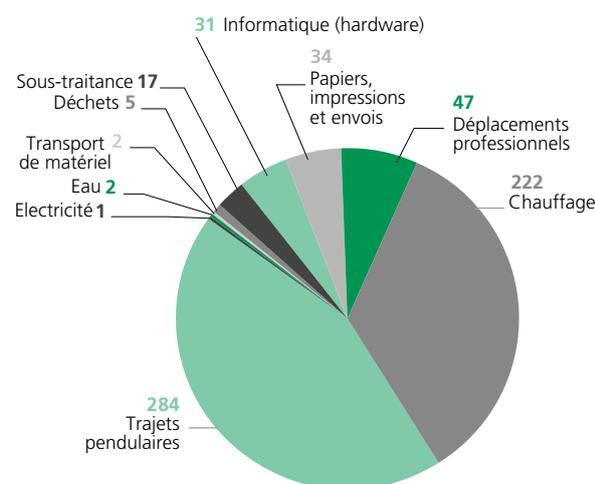
La première démarche est l'engagement dans le programme EcoEntreprise qui permet le pilotage des différents aspects de durabilité, couvrant l'ensemble de la banque. Grâce à la performance de son système de gestion de la durabilité, améliorée année après année, la BCN a obtenu la certification «Excellence», niveau le plus élevé. Cette certification fait l'objet d'un audit externe annuel.

La seconde démarche est la quantification des émissions de CO₂ liées à l'activité de la banque. Chaque année, la BCN établit un bilan CO₂ (comptabilité carbone) afin de mesurer son impact environnemental et de constater son évolution dans le temps.

Pour l'année 2019, le volume des émissions s'élève à 645 tonnes, en augmentation de 8,4% par rapport à l'année précédente. Les trajets des pendulaires, le chauffage et

les déplacements professionnels constituent les principales sources d'émission et la hausse enregistrée l'année dernière est principalement liée au changement de parc informatique (+31 tonnes de CO₂).

Tonnes de CO₂ par source d'émission



Pour réduire l'impact environnemental, ces deux approches (EcoEntreprise et bilan carbone) sont accompagnées de différentes mesures. Les voici.

Evaluation de l'informatique

En raison de l'impact environnemental des services informatiques, ces derniers font l'objet d'une évaluation particulière au sein de la BCN. La démarche consiste à mettre en lumière la manière dont la banque gère et utilise son infrastructure. Le résultat est ensuite comparé aux bonnes pratiques du marché et fait l'objet d'une appréciation chiffrée, laquelle s'accompagne ensuite de la prise de mesures d'optimisation. La dernière évaluation, réalisée en 2017, a fait apparaître un niveau de maturité supérieur à la moyenne du secteur.

Efficacité énergétique

La BCN est inscrite depuis plusieurs années dans le programme ENERGO, qui a pour objectif le développement de l'efficacité énergétique des bâtiments. Grâce à la mise en œuvre de nombreuses mesures et l'engagement du personnel d'exploitation, des récompenses sont venues encourager les efforts réalisés pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments dans le cadre de ce programme :

- ◀ Neuchâtel, médaille de platine (réduction de plus de 40% de la consommation énergétique depuis 2005);
- ◀ La Chaux-de-Fonds, médaille d'or (-25% depuis 2008);
- ◀ Colombier, médaille de bronze (-10% depuis 2013).

Il convient de relever ici que le potentiel d'amélioration du nouvel immeuble administratif de Colombier est faible, celui-ci ayant été construit en 2011 selon des normes énergétiques déjà efficaces.

Prestations bancaires

A côté des démarches propres de la banque pour une meilleure prise en compte de son environnement, la BCN propose à ses clients des solutions intégrant ces questions de durabilité. Elle offre depuis plusieurs années un produit de financement hypothécaire incitant les propriétaires à faire le choix des énergies renouvelables, et depuis 2019, elle fournit à l'ensemble des propriétaires, d'un bien financé par la BCN une assurance contre les risques sismiques jusqu'à concurrence du prêt hypothécaire BCN existant. Cette assurance permet à la banque et à ses clients de mieux maîtriser les risques non couverts par l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention.

Surtout, la BCN a fait le choix d'inscrire l'ensemble de sa gamme de fonds maison dans une approche intégrant les critères de durabilité, y compris pour le nouveau fonds en actions suisses lancé en 2019. Les clients qui le souhaitent peuvent également avoir accès à un rapport qui analyse leurs placements sous l'angle de la durabilité.

La mobilité en question

La mobilité en lien avec l'activité de la banque est la source principale des émissions de CO₂. La BCN a pour objectif d'approfondir encore plus cette thématique en 2020, en repensant l'ensemble des déplacements liés à l'activité de la banque et en proposant, pour certaines fonctions, l'introduction du télétravail.

Engagements indirects

La BCN a également intégré la durabilité dans les critères de sélection de son sponsoring. Les projets prenant en compte les critères de durabilité sont ainsi favorisés. Les détails sur les collaborations et la contribution de la BCN à la vie du canton sont développés dans la partie Sponsoring et soutien (page 33 et suivantes).





Rayonnement neuchâtelois

La BCN s'engage de longue date, mais toujours activement pour l'ensemble du canton de Neuchâtel. Elle participe ainsi à son développement et son rayonnement. Son soutien à la vie culturelle, sportive et associative du canton se concrétise sous diverses formes.

En 2019, cette implication a atteint CHF 3,1 millions et a permis le déploiement d'une riche palette de manifestations et d'activités qui témoigne de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

Contribution à la vie du canton

Sponsoring et soutien

Partager des projets, des valeurs, des loisirs et des émotions avec les Neuchâteloises et les Neuchâtelois, telle est l'ambition de la BCN, qui veut être présente dans leur quotidien.

Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2019, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoigne de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN promeut des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne subventionne aucun parti politique ni aucune activité militaire.

Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

Au cours de 2019, la BCN a été présente aux côtés des organisateurs de manifestations culturelles populaires, tout au long de l'année et aux quatre coins du canton. Parmi ces partenariats figurent notamment Festi'neuch, le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival) et son Open Air situé au cœur de Neuchâtel à la Place

des Halles, les Jardins musicaux à Cernier, la Plage des Six Pompes ou encore Rock Altitude dans les Montagnes.

L'an dernier, pour célébrer le dixième anniversaire de l'inscription des deux villes des Montagnes neuchâteloises au patrimoine mondial de l'UNESCO, la BCN a apporté sa pierre à ce jubilé en participant à la soirée du 10^e, lors de laquelle le public a pu assister à un concert des Tambours du Bronx à La Chaux-de-Fonds.

Sponsor de l'exposition Alt+1000, qui proposait des photographies d'altitude mises en perspective sur trois sites distincts des Montagnes, la BCN a choisi cet engagement, particulièrement visuel, pour illustrer le rapport de gestion 2019.

La banque encourage de nombreuses institutions qui contribuent à la richesse de la vie culturelle neuchâteloise, parmi lesquelles le Théâtre du Passage, le Théâtre populaire romand, l'Ensemble Symphonique Neuchâtelois ou encore la Lanterne magique. Parmi ces établissements, le Club 44, vénérable institution chaux-de-fonnière, a célébré son 75^e anniversaire en 2019 et a reçu, dans ce contexte, un coup de pouce supplémentaire de la BCN pour mettre sur pied ses nombreuses conférences et expositions.

La BCN n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique neuchâteloise par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 35).

Sport

Comme pour la culture, le soutien de la banque au monde sportif prend des formes très variées. La BCN est partenaire de nombreuses manifestations et clubs sportifs neuchâtelois, tels l'emblématique BCN Tour, Neuchâtel Xamax FCS, qui a sauvé sa place de justesse dans l'élite du football helvétique l'année dernière, la Fondation Gilbert Facchinetti, le NUC, Union Neuchâtel Basket et la Trotteuse Tissot.

L'année écoulée a également été marquée par la fête d'un centenaire, le HCC La Chaux-de-Fonds. Pour célébrer cette riche histoire sportive, la BCN a apporté une contribution supplémentaire au club l'an dernier, afin de permettre à ce dernier d'organiser des manifestations variées dont le match du 100^e anniversaire précédé d'une magnifique cérémonie le 2 février 2019.

La BCN veille également à soutenir les activités sportives destinées à la jeunesse, à travers pas moins de 70 contrats de sponsoring en faveur de divers mouvements juniors, afin d'offrir un encadrement de qualité aux jeunes qui pratiquent une activité sportive. Au-delà des bénéficiaires en termes de santé, d'apprentissage et de construction des individus, l'établissement reconnaît également par son action les vertus du sport en matière d'intégration.

La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation Sport NE (FSNE). Au total, ce sont CHF 100'000 qui ont été remis à 46 sportifs neuchâtelois remarquables l'an dernier. Ainsi, depuis sa création en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, Arcinfo et Video 2000, a distribué plus de CHF 1,1 million.

Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission au travers de son engagement dans le domaine de la formation. Elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtelaises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel.

L'an dernier, la BCN a par exemple apporté son soutien à un programme spécifique dédié à la jeunesse de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM). FSRM Kids propose des ateliers techniques auprès des enfants de l'Arc jurassien et ce sont ainsi plus de 150 jeunes neuchâtelois qui ont, par exemple, pu s'initier à la micromécanique ou à la programmation.

Elle est également active dans le domaine du développement durable. L'encouragement pour les structures de vélos en libre-service dans les grandes villes du canton et l'association Ecoparc constituent des engagements de choix. A ces derniers s'ajoutent de nouveaux soutiens, comme l'introduction de deux ruches dans les jardins du siège de la BCN à Neuchâtel en collaboration avec une entreprise privée, afin de soutenir la biodiversité et lutter contre la disparition des abeilles. D'autres soutiens ponctuels, comme le projet Héros ordinaires, qui veut réaliser le portrait vidéo de 17 Neuchâtelois incarnant les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU pour l'horizon 2030, complètent cet engagement RSE.

Economie

Outre l'accompagnement des PME, la BCN veille également, via ses actions de sponsoring, à vivifier le tissu économique, lui assurer sa compétitivité et un développement harmonieux. Pour cela, elle met sur pied des événements dédiés aux entrepreneurs ou soutient des projets, des organismes d'aide ou des associations faitières.

En 2019, la banque a notamment participé aux divers forums économiques organisés dans les régions et a accompagné les organisateurs du salon professionnel Technical Watchmaker Show, qui réunit des entreprises actives dans la sous-traitance horlogère à La Chaux-de-Fonds.

Contribution à la vie du canton, Prix et Fondation

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que le Prix BCN Innovation et la Fondation culturelle BCN ont été pensés et mis sur pied lors d'anniversaires de la banque.

Contribution à la vie du canton

Prix et Fondation

Prix BCN Innovation

Le Prix BCN Innovation n'a pas été attribué en 2019. Après une période initiale de dix ans, au terme de laquelle une étude a permis de déterminer l'impact positif du Prix sur ses bénéficiaires, le Conseil d'administration de la banque a remodelé ce Prix afin de le pérenniser et de le rendre plus accessible. Avec un montant en espèces de désormais CHF 150'000, le Prix BCN Innovation figure toujours parmi les plus dotés de Suisse. Les exigences formelles pour le dépôt des dossiers ont été allégées afin d'encourager les candidatures. Le Prix sera remis pour la prochaine fois en 2020, toujours sous la présidence de Yves Perriard, professeur EPFL. La plateforme www.prix-bcn-innovation.ch est dédiée à ce concours.

Par ailleurs, fin 2019, la BCN a lancé le Prix BCN Boost Challenge, un concours d'idées destiné aux jeunes de 16 à 26 ans. Il a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes du canton. Les candidatures se font par vidéo et le BCN Boost sera remis pour la première fois en 2020. Ce concours possède également sa propre plateforme de promotion à l'adresse www.bcnboost.ch.

Fondation culturelle de la BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création artistique dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des beaux-arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occa-

sion du 100^e anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de six membres, où ne peut siéger qu'un seul représentant de la banque. La commission se réunit cinq fois par année et procède à la distribution des revenus disponibles pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses soutiens à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artiste(s) neuchâtois.

En 2019, la commission de répartition a distribué CHF 299'500 à 59 bénéficiaires. A ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 5'646'150 à 1271 bénéficiaires.

Membres de la commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN

- ◀ Président: [Vincent Adatte](#), journaliste cinématographique, co-directeur de la Lanterne Magique
- ◀ [Giorgio Ardia](#), retraité, consultant culturel
- ◀ [Thierry Chatelain](#), directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- ◀ [Marc Pantillon](#), professeur de piano à la HEM Genève
- ◀ [Cynthia Uelligger](#), Administratrice BCN



03

Reflets
conjoncturels



Nuages sur le commerce et l'industrie

Dans un contexte où les entraves marchandes se multiplient et dans lequel le secteur manufacturier peine, le ralentissement de l'économie a été perceptible aux Etats-Unis, en Suisse et à Neuchâtel. Le marché du travail s'est toutefois bien comporté.

Du côté des perspectives, l'amélioration de la conjoncture en 2020 sera modérée. Elle devrait provenir essentiellement des pays émergents, à moins que la crise sanitaire apparue en début d'année ne prenne de l'ampleur. La croissance dépendra également des actions des banques centrales et de l'issue de la crise sanitaire liée au coronavirus.

Reflets conjoncturels

Economie mondiale

L'économie mondiale ... en deux points

- ◀ **Le fléchissement de la croissance mondiale en 2019, à quelque 2,9%, est essentiellement lié à deux facteurs: le recul de l'activité manufacturière et la complication des échanges marchands entre les Etats.**
- ◀ **Conjugués à une politique monétaire accommodante, le marché du travail, la consommation des ménages et le secteur des services ont bien résisté l'an dernier.**

Les craintes de récession ne se sont pas confirmées en 2019. En effet, l'inversion de la courbe des taux aux Etats-Unis, les difficultés de l'industrie mondiale, les tensions commerciales et le Brexit alimentaient le scénario d'un ralentissement marqué de l'économie mondiale en début d'exercice. Si la croissance du produit intérieur brut (PIB) a reculé par rapport à 2018, selon le Fonds monétaire international (FMI), elle a toutefois atteint quelque 2,9%, ce qui la situe un peu en deçà de sa tendance à long terme.

Obstacles au commerce

L'industrie manufacturière et le commerce mondial sont les principaux facteurs ayant pénalisé la dynamique conjoncturelle. La hausse des droits de douanes liée au conflit entre les Etats-Unis et la Chine a entraîné un recul de l'investissement et de la demande de biens d'équipements. Heureusement, le secteur des services a bien résisté et a permis de maintenir un haut niveau d'emploi, offrant ainsi un soutien à la consommation. Cette résistance, conjuguée à une politique monétaire plus souple, a contribué à

la belle performance des marchés financiers, qui ont volé de records en records.

Toutefois, avec ces obstacles au commerce, l'économie semble s'approcher de la fin d'une ère, celle de l'essor massif des échanges marchands et de l'industrialisation à grande vitesse des pays émergents.

Dans le détail, l'économie américaine a résisté grâce à la bonne tenue de la consommation intérieure et du marché de l'emploi. La croissance a atteint 2,4% l'an dernier et les prévisionnistes du FMI, pour cette année 2020 où Donald Trump tentera de briguer un deuxième mandat à la tête des Etats-Unis, tablent sur une progression de 2%. Il est fort probable que par son action, la Réserve fédérale américaine continuera de se montrer accommodante.

Essoufflement chinois

La Chine, qui fait face à l'escalade des droits de douane et un ralentissement de sa demande intérieure, a également

enregistré un coup de frein. La croissance du PIB a atteint un plus bas niveau depuis 29 ans en progressant de «seulement» 6,1% en 2019 selon les autorités chinoises. Ce chiffre est en repli par rapport à 2018 (+6,7%) et aucune embellie ne semble se profiler pour 2020.

Dans l'Union européenne, les projectionnistes estiment que la croissance a atteint 1,4% en 2019 et qu'il n'y aura pas de rebond en 2020, la faiblesse des exportations expliquant en partie cette atonie. Touchée directement par le recul des commandes dans le secteur automobile, l'Allemagne a pour la première fois depuis fin 2010 vu sa main d'œuvre manufacturière reculer et ne joue plus du tout le rôle de locomotive. Quant à la France, elle a dû faire face à des mouvements sociaux de taille, qui pénalisent son activité.

En 2020, l'économie mondiale devrait légèrement s'améliorer, avec une croissance avoisinant les 3,3%, mais cette petite embellie s'appuiera essentiellement sur certains pays émergents (+4,5) et sur une relance monétaire importante des banques centrales en l'absence de tensions inflationnistes.

A noter qu'en cas d'augmentation du risque sanitaire lié au développement du coronavirus sur l'ensemble du globe, ces chiffres de croissance mondiale pourrait alors être fortement révisés. Début mars 2020, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a par exemple abaissé sa prévision de croissance à 2,4%, contre 2,9% précédemment.

en %	Monde		USA		UE	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Croissance du PIB	2,9	3,3	2,4	2,0	1,4	1,2
Chômage	--	--	3,7	3,5	6,7	6,7
Inflation	3,4	3,6	1,8	2,3	1,5	1,4

2019 : estimations
2020 : prévisions
Sources : FMI, Bloomberg



Reflets conjoncturels**Economie suisse**L'économie suisse
... en deux points

- ◀ **Alors que le contexte international a pesé sur la croissance helvétique, la demande intérieure n'a pas offert le relais de croissance escompté. La progression du PIB a atteint 0,9% en 2019.**
- ◀ **L'embellie a toutefois été marquée sur le front de l'emploi avec une baisse du taux de chômage. Celui-ci a atteint 2,3% en moyenne annuelle.**

La Suisse a enregistré une croissance de moins de 1% en 2019. En effet, selon les experts du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le PIB helvétique a progressé de 0,9%, bien en deçà des prévisions affichées une année auparavant. Les difficultés de l'économie mondiale et de la zone euro, en particulier la forte chute de l'activité manufacturière en Allemagne, premier partenaire commercial du pays, ont notamment affecté la conjoncture suisse l'an dernier. A noter également que le relais de croissance de la consommation privée ne s'est pas réalisé comme attendu.

La pharma en poids lourd

Pour la quatrième année consécutive, le commerce extérieur helvétique a progressé, cependant à un rythme ralenti. Les exportations se sont accrues de 3,9% à CHF 242,3 milliards en 2019, tirées par les produits chimiques et pharmaceutiques, avec des ventes en hausse de plus de CHF 10 milliards. Après trois années de hausse consécutives, les secteurs des machines et de l'électronique ainsi que des métaux ont en revanche faibli de respectivement 4,4 et 5,7%. Les importations ont également augmenté (de 1,6% à CHF 205 milliards), portant la balance commerciale à un excédent record de CHF 37,3 milliards.

Les entreprises semblent toutefois penser que le ralentissement observé n'est que passager puisqu'elles ont continué à embaucher. Ainsi, l'an dernier, malgré cette progression modérée du PIB, la bonne nouvelle est venue du front de l'emploi. Le chômage a poursuivi sa baisse en 2019 pour s'établir à 2,3% en moyenne annuelle, contre 2,5% une année auparavant. Le nombre de personnes au chômage est même passé, à la fin du premier semestre et pour la première fois depuis 2008, sous les 100'000 personnes dans le pays.

Hausse du pouvoir d'achat

Cette bonne situation sur le marché de l'emploi, associée à une faible inflation – le renchérissement était même négatif en octobre – et à l'appréciation du franc, devrait soutenir le pouvoir d'achat des ménages. La consommation pourrait ainsi gagner un certain élan, mais le manque d'impulsions venant de l'étranger pourrait le contrebalancer, tout comme le timide développement des investissements dans la construction.

Ainsi, pour 2020, l'expansion du PIB devrait être modérée mais tout de même positive, à moins que le coronavirus ne paralyse les échanges internationaux et ne renforce significativement le franc, ce qui aurait alors un impact négatif sur l'industrie d'exportation. En effet, l'accélération attendue de l'économie suisse (+1,7%) s'explique en partie par l'effet des grandes manifestations sportives qui ont un impact sur le PIB helvétique, comme les Jeux olympiques de Tokyo par exemple. Sans ces éléments, la dynamique conjoncturelle de base devrait toutefois être un peu supérieure à celle de 2019, pour graduellement s'embellir en 2021.

en %	Suisse	
	2019	2020
Croissance du PIB	0,9	1,7
Chômage	2,3	2,4
Inflation	0,4	0,1

2019: estimations
2020: prévisions
Sources: SECO

Reflets conjoncturels

Economie neuchâteloise

L'économie neuchâteloise ... en deux points

- ◀ **Pour le canton de Neuchâtel, la bonne nouvelle est venue du marché du travail. Son taux de chômage a reculé en 2019 pour s'établir à 3,7% en moyenne annuelle.**
- ◀ **La croissance du PIB cantonal est attendue en recul, à +1,3% pour l'année 2020 et le secteur industriel pourrait notamment subir les conséquences de politiques internationales ou l'accroissement du risque sanitaire apparu début 2020.**

Conjoncture

Après un joli rebond en 2017 et un excellent millésime en 2018, l'économie neuchâteloise a poursuivi sa progression en 2019, selon les dernières prévisions de l'institut CREA. La croissance du produit intérieur brut (PIB) en variation annuelle a atteint 1,8%, contre 2,5% un an auparavant, lorsque le secteur secondaire avait fortement soutenu l'économie cantonale (+3,8%).

Ce dynamisme économique s'est notamment manifesté au niveau de l'emploi sur l'exercice 2019, puisque le taux de chômage a fortement reculé pour atteindre son plus bas niveau depuis dix ans. Sur l'ensemble de l'année dernière, le taux de chômage s'est inscrit à 3,7% à Neuchâtel, contre 3,6% pour l'ensemble de la Suisse romande et 2,5% pour la Suisse, selon les chiffres publiés par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Si les principales tendances conjoncturelles s'affichaient en vert au cours de l'exercice écoulé, l'enquête d'automne de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) montre un regain d'inquiétude chez les patrons neuchâtelois interrogés. Du côté de l'emploi et des salaires, la situation reste bonne, mais la marche des affaires et la propension à investir semblent, elles, se péjorer pour 2020.

Pour l'exercice 2020, les prévisionnistes du CREA annoncent un ralentissement de la croissance pour Neuchâtel, à 1,3%. Les turbulences mondiales, que ce soit les tensions commerciales ou la crise sanitaire, appellent à une certaine prudence en termes de perspectives.

L'horlogerie

En représentant CHF 2,6 milliards, soit 16,8% de la valeur ajoutée totale produite dans le canton, le secteur horloger reste un poids lourd de l'économie cantonale et donc un baromètre conjoncturel de choix. Ce secteur figure parmi ceux qui devraient continuer de progresser en 2020, mais néanmoins à un rythme moins élevé. Les prévisionnistes tablent ainsi sur une croissance de 1,2%, alors qu'elle avait atteint quelque 4% en 2019 et 6,2% en 2018.

Sur l'ensemble de l'année, l'horlogerie suisse a exporté CHF 21,7 milliards, soit une hausse de CHF 500 millions par rapport au niveau déjà élevé de 2018. Toutefois, le record de 2014 n'a pas été atteint. Les garde-temps de plus de CHF 3'000 ont notamment été les sources de cette croissance. Du côté des régions, le Japon et la Chine ont affiché les plus belles progressions (respectivement 19,9% et 16,1%) et le marché américain est toujours le deuxième au monde, mais s'est rapproché de Hong Kong, en perte de vitesse l'an dernier.

Alors que les entreprises suisses devront renforcer leur unité pour faire face aux nouveaux paradigmes, aux montres connectées et à la propagation du coronavirus en Asie, les sous-traitants horlogers neuchâtelois pourront à nouveau bénéficier de la plateforme offerte par le salon chaud-fonnier Technical Watchmaker Show, fin avril, pour faire connaître leurs savoir-faire au-delà des frontières.

L'industrie

Au premier semestre, la bonne tenue de la conjoncture a permis d'insuffler l'envie de concrétiser divers projets d'envergure. Ainsi, de nombreuses entreprises industrielles neuchâtoises ont profité du moment pour finaliser la réalisation de leur nouveau bâtiment ou l'agrandissement de leurs locaux.

Mais le climat des affaires s'est quelque peu détérioré à l'automne, selon l'enquête conjoncturelle menée par le KOF à cette période. Ainsi, le ralentissement économique mondial n'est pas resté sans conséquence. Il s'est également fait sentir sur l'économie régionale, la plupart des industriels neuchâtois ayant anticipé une dégradation des différents indicateurs. Une vision partagée par le CREA, qui a globalement observé les plus faibles valeurs depuis le deuxième trimestre 2017. Il qualifie les attentes pour les activités productives de «moroses» pour les premiers mois de l'année 2020. Toutefois, cet indice neuchâtois reste supérieur à la valeur suisse, laissant entendre que l'économie neuchâtoise est impactée par le ralentissement en Suisse et dans les pays voisins, mais moins que certains autres cantons romands.

Dans le détail, le secteur des machines, qui a subi un coup d'arrêt au deuxième semestre de l'an dernier, devrait renouer avec la croissance en 2020, alors que les équipements médicaux pourraient connaître un sort inverse. Quant aux industries chimiques et pharmaceutiques, elles sont en net recul (de +7,8% à +4,1%) mais restent toutefois des locomotives régionales.

Emploi

Le canton de Neuchâtel compte toujours plus de frontaliers actifs. A fin septembre 2019, ils étaient précisément 12 820, soit près de 5% de plus qu'une année auparavant. Cette progression sur les neuf premiers mois de l'exercice illustre la vigueur du marché de l'emploi neuchâtois, qui a poursuivi son embellie.

Ainsi, selon le Service de la statistique du canton, au troisième trimestre, par rapport au même trimestre de l'année précédente, ce mar-

ché affichait un dynamisme remarquable avec une hausse du nombre d'emplois de 3,4%, fortement portée par le secteur secondaire (+7,7% sur un an).

Cette bonne conjoncture a soutenu l'emploi et les résultats se sont lus dans les statistiques. Ainsi, comme indiqué, le taux de chômage s'est établi à 3,7% en 2019. Entre les mois de décembre 2018 et 2019, ce taux a diminué de 0,4 point, ce qui représente la plus forte baisse parmi les cantons helvétiques (en variation annuelle).

Du point de vue régional, des différences subsistent. Ainsi, si les Montagnes et le Val-de-Travers affichent le taux de chômage le plus élevé (4% tous les deux), le Littoral (3,8%) se situe juste au-dessus de la moyenne cantonale, alors que le Val-de-Ruz (2,5%) tire cette dernière vers le bas.

En chiffres absolus, au 31 décembre 2019, le canton de Neuchâtel comptait 3476 personnes au chômage, contre 3821 à fin 2018. Pour l'année en cours, compte tenu de la forte dépendance du canton aux exportations et de la situation internationale sur ce front, une stabilisation à ces bas niveaux constituerait déjà une bonne nouvelle.

Perspectives

En conclusion, selon les derniers indicateurs, les carnets de commandes se désemplissent et les perspectives d'achat de biens intermédiaires entrant dans les processus de production sont en recul, ce qui laisse entrevoir un ralentissement de la production pour la Suisse romande et Neuchâtel. Les sous-traitants neuchâtois fortement liés au secteur automobile doivent également faire face au ralentissement mondial de ce secteur.

Ainsi, 2020 est placée sous le signe de la prudence. L'économie neuchâtoise, particulièrement tournée vers l'étranger, pourrait être pénalisée par la mise en œuvre de nouvelles politiques défavorables aux échanges commerciaux

internationaux ou l'intensification de la crise sanitaire liée au coronavirus. Elle doit également patienter quant au démarrage des grands chantiers d'infrastructures qui attendent le canton à l'avenir.

L'institut CREA table sur une croissance du PIB neuchâtelois de 1,3% en 2020 et les secteurs

secondaires et tertiaires seront touchés par le ralentissement, mais la consommation et l'emploi devraient permettre de soutenir l'ensemble. Dans le détail, l'hôtellerie, la restauration, les activités financières, celles liées aux assurances, la construction et l'horlogerie figurent notamment parmi les branches qui verront leur progression ralentir.

Croissance du PIB réel	en %	2019	2020
Neuchâtel		1,8	1,3
Suisse		0,9	1,7

2018: estimations
2019: prévisions
Sources: CREA, SECO

Marché immobilier

Taux d'intérêt, conjoncture et taux de vacance sont les trois principaux éléments qui ont influencé l'immobilier neuchâtelois en 2019! En dépit d'une dégradation progressive des conditions de marché, les prix dans les diverses classes d'immeubles n'ont, a priori, pas été affectés.

La faiblesse persistante des taux d'intérêt a continué à favoriser les investissements dans les bâtiments locatifs. Les rendements obligataires et sur dépôts bancaires très faibles, voire négatifs, maintiennent un attrait marqué des investisseurs pour l'immobilier de rendement. Les critères d'achat deviennent toutefois plus exigeants. Les nombreuses constructions de logements et une démographie défavorable ont porté le taux de vacance dans le canton à son plus haut niveau historique. Cette offre excédentaire a provoqué un recul des loyers dans toutes les régions. Avec l'arrivée programmée de nouvelles réalisations, cette tendance va s'accroître.

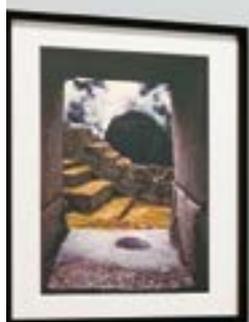
Dans les biens à propre usage, la demande a été soutenue par des conditions de crédit économiquement intéressantes. Pour la PPE, l'évolution des prix a été modérée, le segment comportant un stock qui peine à s'écouler. En raison des difficultés à la location, les investisseurs privés se sont définitivement désintéressés de ce segment. Les maisons d'habitation individuelles et mitoyennes attirent toujours les ménages aptes à remplir les critères de financement. Dans un marché équilibré, les prix des villas s'inscrivent à des niveaux encore abordables.

L'immobilier industriel et commercial reste étroitement lié à la conjoncture économique.

Si les entreprises locales et les start-up innovantes disposent d'une offre de surfaces artisanales et d'hébergements dans des hôtels d'entreprises conforme à leurs besoins, les locaux administratifs et de vente souffrent durablement des mutations dans les secteurs d'activité concernés. L'an dernier a vu l'élaboration de divers projets industriels. Toutefois, leur concrétisation et l'exploitation du potentiel des pôles de développement économique du canton sont désormais tributaires du dynamisme de l'économie mondiale.

04

Gouvernance d'entreprise







Gouvernance d'entreprise

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Tous les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 17/1.



De gauche à droite et de haut en bas :

Jean Studer
1957, Suisse, Neuchâtel

Nathalie Tissot
1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Samuel Bendahan
1980, Suisse, Lausanne

Pierre Bongard
1965, Suisse, Genève

Andrea Dunbar
1973, Royaume-Uni, Saint-Blaise

Philippe Maquelin
1951, Suisse, Gorgier

Cynthia Uelligger
1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Portrait

Conseil d'administration

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Jean Studer, président

1957, Suisse, Neuchâtel

Président, depuis juillet 2019
Président du Comité de banque
Président du Conseil de la Fondation culturelle
Président du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Président du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Licence en droit, Université de Neuchâtel (1979)
Brevet d'avocat 1981

Parcours professionnel

Avocat indépendant au barreau (1981-2005)
Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, chef du département de la justice, de la sécurité et des finances (2005-2012)
Président du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse (2012-2019), membre de ce Conseil (2007-2008), vice-président (2008-2012)

Autres activités

Membre du législatif de la ville de Neuchâtel (1988-1997)
Député au Grand conseil de la République et Canton de Neuchâtel (1993-2000), à ce titre, président de la commission chargée d'une révision totale de la constitution cantonale
Conseiller aux Etats (1999-2005), à ce titre, membre de plusieurs commissions parlementaires notamment de la commission des affaires juridiques, de la commission de la santé et de la sécurité sociale, de la commission de l'économie et des redevances, de la commission des institutions politiques présidée entre 2003 et 2005
Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (2009-2010)
Président de Latitude 21 (depuis le 1^{er} janvier 2018)
Président du Conseil de fondation de la Cinémathèque suisse (depuis le 1^{er} juillet 2016)

Nathalie Tissot, vice-présidente

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005
Vice-présidente, depuis octobre 2012
Vice-présidente du Conseil de la Fondation culturelle
Vice-présidente du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité de banque
Membre du Comité de rémunération/nomination
Membre du jury du Prix BCN Innovation (représentante du Conseil d'administration)

Formation

Docteur en droit, Université de Neuchâtel
Licence en droit, Université de Neuchâtel
Certificat d'études supérieures en archéologie, Université de Neuchâtel
Brevet d'avocat

Parcours professionnel

Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)
Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008-2012)
Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel (1992), professeure associée (dès 1996), professeure extraordinaire (depuis 2002) et professeure ordinaire (dès 2017)
Avocate indépendante (depuis 1992)

Autres activités

Présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds
Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel
Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale
Membre du Conseil de la Fondation "La Tène"
Membre de la Commission cantonale des biens culturels
Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008-2012)
Membre de la Commission (depuis 2012) et du Conseil scientifique (depuis 2008) du Musée International d'Horlogerie
Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)

Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis juillet 2014
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Membre, depuis juillet 2018
Président du Comité Audit et Risques
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement

Andrea Dunbar

1973, Royaume-Uni, Saint-Blaise

Membre, depuis le 1^{er} janvier 2020
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité de rémunération / nomination

Formation

Docteur ès sciences économiques management, comportements organisationnels, HEC Lausanne
Licence ès sciences économiques, HEC Lausanne

Formation

Maîtrise ès sciences économiques, HEC – Université de Lausanne
Expert-comptable diplômé

Formation

eMBA en gestion de la technologie, EPFL, Lausanne
Docteur en physique, Trinity College, Université de Dublin, Irlande
Bachelor en physique, Université de St. Andrews, Ecosse
Maturité anglaise avec spécialisation en mathématiques, physique, chimie, psychologie, Godalming, Angleterre

Parcours professionnel

Maître d'enseignement et de recherche, HEC Lausanne, depuis 2009
Chargé de cours, EPFL, Collège des Humanités, depuis 2012, chercheur au Laboratoire de Génétique Comportementale (2012-2016)
Président BSC Association, entreprise de conseil, consultant depuis 2002
Chercheur, IMD Lausanne (2010-2011), puis visiting scholar INSEAD (2011-2013)
Assistant Universitaire (chercheur et enseignant) en comportement organisationnel, informatique et stratégie (1999-2009)

Parcours professionnel

Conseiller d'entreprise, associé-gérant de Wisebow Advisers LLC, Genève, depuis 2010
Vice-président du Conseil d'administration, président du Comité d'audit de Barclays Bank (Suisse) SA (de 2010 au 30 juin 2019)
Président de l'organe de contrôle de Mirabaud SCA, Genève, depuis 2013
Membre du Conseil d'administration de SuisseTechPartners SA, Genève, depuis 2015
Membre du Conseil de fondation de la Fondation Rising Tide, Schaffhouse (entre 2017 et mai 2019), vice-président depuis le 21 mai 2019
Vice-président du Conseil d'administration, président du Comité d'audit de Dukascopy Bank (Suisse) SA (2010-2018)
Associé de KPMG SA, Genève, conseil bancaire et financier (1991-2010)

Parcours professionnel

Courtière en assurances, Andrew Wallas & Marsh, Londres (1996-1997)
Assistante de recherche, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (2003-2006)
Cheffe de projet et ingénieure R&D, CSEM – Centre Suisse d'Electronique et Microtechnique SA (2006-2016)
Maître de conférence « executive MBA », Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, depuis 2017
Cheffe de section, Systèmes de vision embarqués, CSEM – Centre Suisse d'Electronique et Microtechnique SA, depuis 2017

Autres activités

Membre du Conseil national depuis 2017
Association Lire et Ecrire, membre (2011-2013) et président (2013-2019)
Président de la Fédération Suisse Lire et Ecrire (depuis juin 2019)
Président du Comité de direction du Gymnase du soir Vaudois, depuis 2013
Membre du Conseil de Fondation de Microcrédit Solidaire Suisse, depuis 2012
Président du Conseil de l'Université de Lausanne (2004-2007)
Membre du Conseil d'administration et trésorier de la Société Coopérative d'habitation : Le Bled (2014-2019), président depuis 2019
Membre du Comité central de l'ATE Suisse (depuis 2019)

Autres activités

Intervenant pour la formation des administrateurs auprès de la Swiss Board School et d'EXPERTSuisse
Membre du Conseil de fondation de la Fondation Genève Place Financière (2010-2017)
Membre du Comité exécutif de l'association Le Réseau (2010-2016)
Président de l'Ordre Genevois de la Chambre Fiduciaire (2007-2014)

Autres activités

Membre du Comité de réflexion stratégique « CSEM 2025 ».

Philippe Maquelin

1951, Suisse, Gorgier

Membre, depuis octobre 2012
Membre du Comité de banque,
depuis le 1^{er} janvier 2020
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite
du personnel de la BCN

Formation

Licence ès sciences économiques,
Université de Neuchâtel

Parcours professionnel

Fonctions d'assistant, de cadre et de direction
auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe
Swatch (1976-1988)
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young,
conseils aux entreprises Suisse romande
(1988-1990)
Fonctions de direction auprès du groupe
Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds
(1991-1998)
CFO du groupe Ismeqa, La Chaux-de-Fonds
(1998-2002)
COO et CFO du groupe Tornos,
Moutier (2002-2010)
Consultant indépendant, depuis 2002

Autres activités

Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds
Membre du Conseil d'administration, président
du Comité d'audit et membre du Comité de
rémunération et nomination de LNS Holding SA,
La Tène
Membre des Conseils d'administration de
- GYP Holding SA, La Tène
- BNJ FM SA, Delémont
- ARC FM SA, Delémont
- Delta Line SA, Lamone
- Delta.Line.Lux SA, Luxembourg
Associé de Maruma Holding Sàrl,
La Chaux-de-Fonds

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Membre, depuis janvier 2018
Membre du Conseil de la
Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité de rémunération/ nomination
Membre de la Commission de répartition
de la Fondation Culturelle (représentante
du Conseil d'administration)

Formation

Certificat de marketing et communication
d'entreprise, CEFCO Neuchâtel
Certificat de secrétaire de direction trilingue,
Ecole Bénédicte Neuchâtel
Maturité section langues modernes,
Gymnase de Fleurier

Parcours professionnel

Secrétaire des ventes, Société Industrielle
de la Doux SA, St-Sulpice (1992)
Diverses fonctions auprès de Bourquin SA
Couvet et Oensingen (SO), assistante de
direction, responsable des RH du groupe,
secrétaire du Conseil d'administration
(1992-2002)
Directrice Centre de Profit Couvet (2003-2015)
Direction des ventes et membre de la direction
du Groupe Bourquin SA, depuis 2015

Autres activités

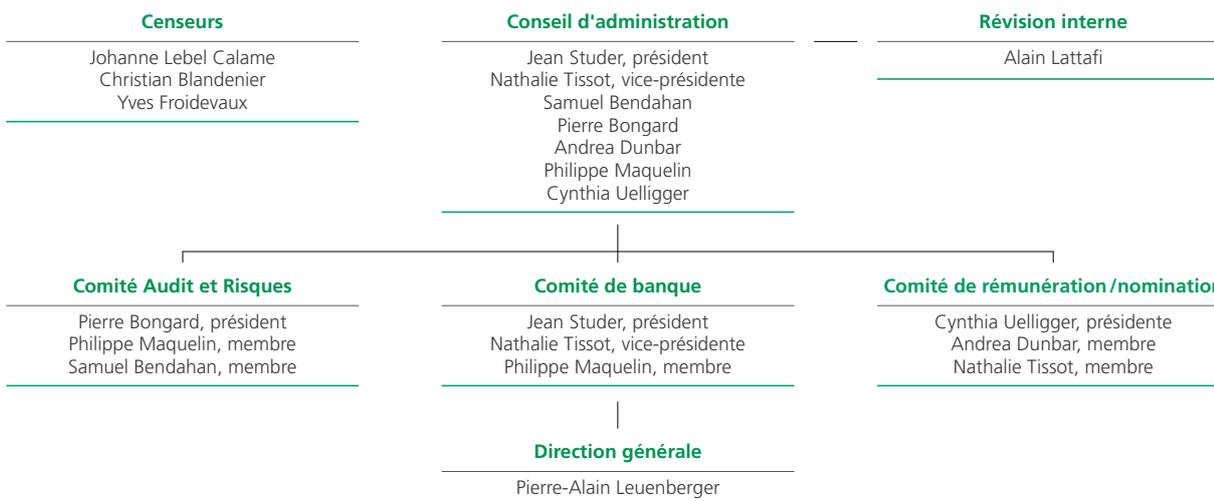
Membre du Conseil d'administration
de la Chambre neuchâtoise du Commerce
et de l'Industrie (CNCI)
Membre du Conseil d'administration
de Navistra SA
Membre du conseil de gestion Goût & Région
(Hôtel de l'Aigle Couvet et Mines d'Asphalte
Travers)
Déléguée Association Réseau des Fleurons,
Val-de-Travers
Présidente Association Cinéma Colisée Couvet
(2003-2016)
Membre du jury Swiss Packaging Award

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1^{er} janvier 2020



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Lors du renouvellement d'un membre du Conseil d'administration, il est partie prenante du processus de sélection puis propose un ou des candidats au

Conseil d'Etat, autorité de nomination. Il décide de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- ◀ La nomination du directeur général,
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

Durant l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration a évolué par l'arrivée de M. Jean Studer, nommé président par arrêté du Conseil d'Etat dès le 1^{er} juillet 2019 en remplacement de Mme Manuela Surdez. Comme annoncé par le Conseil d'Etat, cette nomination est intervenue dans le cadre du plan de renouvellement progressif des membres actuels du Conseil d'administration au cours de la présente législature. En outre, M. André-Pierre Bouille a quitté le Conseil d'administration au 31 décembre 2019 à la suite de l'atteinte de la limite d'âge. Il a été remplacé par Mme Andrea Dunbar, nommée administratrice dès le 1^{er} janvier 2020.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration,
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque mois. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par le président, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

Le Conseil d'administration a nommé avec effet au 1^{er} janvier 2020 M. Philippe Maquelin en qualité de membre du Comité de banque. Il remplace M. André-Pierre Bouille.

3.3.3 Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 17/1. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité Audit et Risques sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques approuve le programme annuel d'audit de la Révision interne. Il surveille et évalue l'efficacité et l'indépendance de l'organe de révision externe ainsi que sa collaboration avec la Révision interne. Il examine le rythme d'audit et les résultats d'audit de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation. Le Comité Audit et Risques est également le principal appui du Conseil d'administration pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et des contrôles. Il formule, sur ces questions, tous types de préavis pouvant faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du Comité, par le responsable de la Révision interne, le responsable Finances et gestion des risques, le responsable Gestion des crédits, le responsable Compliance ou la Direction.

Le Conseil d'administration a nommé avec effet au 1^{er} janvier 2019 M. Pierre Bongard en qualité de président du Comité Audit et Risques. Il a remplacé Mme Nathalie Tissot.

3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le préavise en matière de nomination du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la Révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel. Il assure les travaux préparatoires dans le cadre du renouvellement d'un membre du Conseil d'administration.

Avec effet au 1^{er} janvier 2020, le Conseil d'administration a nommé respectivement Mme Cynthia Uelligger en qualité de présidente du Comité de rémunération/nomination en remplacement de M. André-Pierre Bouille ainsi que Mme Andrea Dunbar en tant que membre.

3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité Audit et Risques, de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité Audit et Risques. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable.

Le service de la Révision interne est dirigé par :

Alain Lattafi

1969, Suisse, Apples

Responsable de la Révision interne, depuis le 1^{er} janvier 2019

Formation

Expert-comptable diplômé

Master en statistiques, Université de Neuchâtel

Licence en sciences économique (HEC), Université de Lausanne

Parcours professionnel

Directeur, audit services financiers, réviseur responsable autorisé par

la FINMA/ASR, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (2008-2018)

Senior Manager, accounting services, structured finance,

PricewaterhouseCoopers Ltd, Londres (2006-2008)

Auditeur bancaire, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1995-2006)

Statisticien, département de la prévoyance sociale et des assurances,

administration cantonale, Lausanne (1993-1995)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au

Conseil d'Etat. A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

Formation

Licence en droit, Université de Neuchâtel
Brevets d'avocat et de notaire

Parcours professionnel

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier, depuis 1993

Autres activités

Conseiller général à Val-de-Ruz
Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

Formation

Licence ès lettres, Université de Neuchâtel

Parcours professionnel

Chercheur en histoire économique et bancaire, Université de Neuchâtel et London School of Economics (1994-2001)
Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâtoise (2002-2004)
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS), depuis 2005

Autres activités

Vice-président Conseil d'administration
La coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

Johanne Lebel Calame

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeuse, depuis 2007

Formation

Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)

Parcours professionnel

Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario, Canada (1972-1976)
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996)
Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985, et depuis 1996

Autres activités

Députée au Grand Conseil
Membre du Conseil d'administration de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella et télésiégi Chasseron-Nord (TBRC)

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque. De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ↳ Rapports de la Révision interne,
- ↳ Rapports de l'organe de révision externe,
- ↳ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management),
- ↳ Rapports agrégés sur les risques (rapports portant sur l'évolution du profil de risques et sur les activités de contrôle),
- ↳ Rapports trimestriels sur les comptes,
- ↳ Rapports Compliance,
- ↳ Rapport sur la gestion des crédits à la clientèle,
- ↳ Indicateurs de performance clés.

Les risques sont gérés conformément à l'annexe du bouclage (point C), page 74.



De gauche à droite et de haut en bas :

Pierre-Alain Leuenberger _____

1971, Suisse, Saint-Blaise

Pedro Palomo _____

1969, Espagne, Neuchâtel

Philippe Ducommun _____

1964, Suisse, Neuchâtel

Mike Jaberg _____

1980, Suisse, Colombier

Portrait

Direction

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un directeur général et trois directeurs responsables

- ◀ du Marché
- ◀ de la Gestion des crédits
- ◀ de la Logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2020

Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général
Président du Conseil de la Fondation Epargne 3
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)
BCN :
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2008)
- Directeur de la Gestion des crédits (2008-2015)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâtelaise du Commerce et de l'Industrie (CNCI)
Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâtelaise
Membre du Conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses
Membre du Conseil Stratégique Consultatif de Microcity SA

Pedro Palomo

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché
Suppléant du directeur général

Formation

Diplômes Advanced & Senior Management Programs
IE Business School Madrid
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)
Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)
BCN :
- Conseiller Clientèle Entreprises (2000-2008)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelais (2008-2012)
- Responsable des secteurs de la Clientèle Entreprises et du Private Banking (2012-2014)
- Responsable du Marché du Littoral neuchâtelais, depuis 2014

Autres activités

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige
Membre de la Commission cantonale de l'action sociale
Membre du Conseil d'administration du Parking Place Pury SA
Membre du Conseil d'administration du Parking du Port SA
Membre du Conseil d'administration du bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux de La Chaux-de-Fonds (BCMP)

Philippe Ducommun

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable de la Logistique

Formation

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)
BCN :
- Responsable de l'administration des titres (1992-1997)
- Responsable du négoce et de l'administration des titres de (1997-2007)
- Responsable de la Logistique, depuis 2008

Mike Jaberg

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable de la Gestion des crédits

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire
Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire

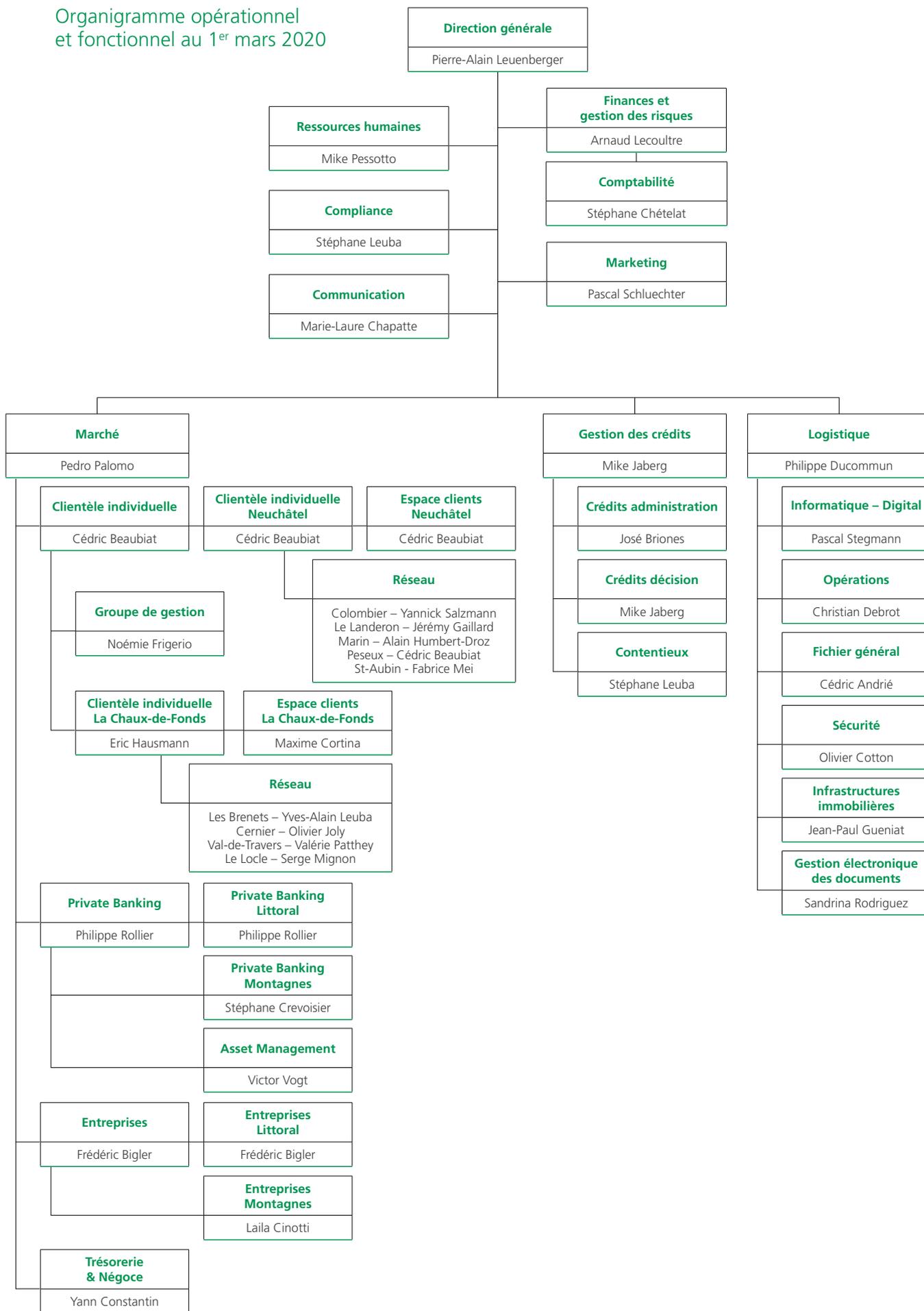
Parcours professionnel

Banque Cantonale de Zurich, conseiller à la clientèle (1998-2000)
BCN :
- Réviseur interne (2000-2005)
- Conseiller à la Clientèle Entreprises (2005-2012)
- Responsable du service de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelais (2012-2016)

Autres activités

Membre du Conseil de Fondation de Finergence
Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura
Membre du Conseil de la Fondation Gilbert Facchinetti pour la promotion du football d'élite

Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1^{er} mars 2020



4.3 Conseillères/ers Entreprises

Prénom Nom	Localisation
Anthony Adam	Neuchâtel
Kevan Carloni	La Chaux-de-Fonds
Giovanni Comini	Neuchâtel
Joanie Geiser	La Chaux-de-Fonds
Pierre Fahrni	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Salvatore Mangione	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Belma Udovic	Neuchâtel
Carmen Vulliemin	Neuchâtel

4.4 Conseillères/ers Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Stéphanie Guillod	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Michelle Monnier	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Stéphane Paiva	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds

4.5 Conseillère Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel

4.6 Conseillères/ers Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Jonas Baer	Colombier
Steve Battistella	Neuchâtel
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Raphaël Cavazzuti	Neuchâtel
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Yann Giussani	Val-de-Travers
Monique Gusmini	Cernier
Stéphane Jolliet	St-Aubin
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Carole Wirth	Peseux

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité du/de la président/e	90'000
Indemnité du/de la vice-président/e	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2019 ont été de CHF 454'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

La rémunération des Censeurs est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	4'400
Indemnité de séance	300

Les indemnités versées aux Censeurs pour 2019 se sont élevées à CHF 22'800. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens Censeurs.

Les membres du Conseil d'administration et les Censeurs, de façon individuelle, sont mis au bénéfice des mêmes conditions que les employés de la banque pour ce qui a trait aux prestations délivrées par celle-ci.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 14 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2019 s'est élevée à CHF 3'347'643. Les bonus de la direction pour l'exercice 2019 ont représenté au total CHF 1'104'722. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

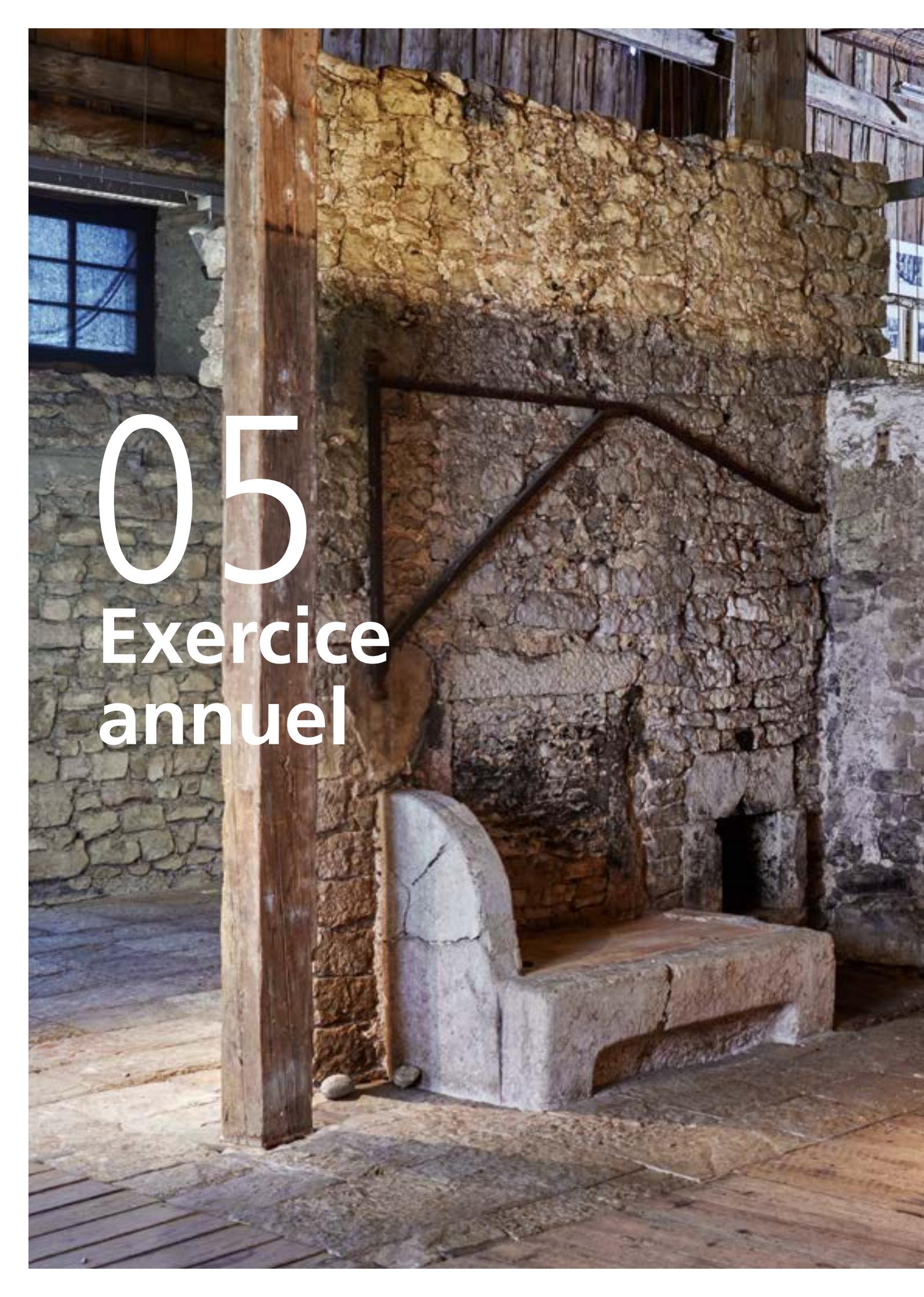
Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est M. Roland Loup, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2016. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité Audit et Risques assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la Révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité Audit et Risques rapporte au Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec le président et le directeur général. La BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet www.bcn.ch, la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse et son rapport de gestion peut y être téléchargé. Ce dernier peut également être obtenu à l'adresse : info@bcn.ch, par téléphone au numéro 032 723 61 11 ou à l'adresse postale de la banque : Place Pury 4, 2001 Neuchâtel.

A rustic interior scene featuring a stone fireplace with a wooden pillar to its left. The fireplace has a stone mantel and a stone hearth. The walls are made of rough-hewn stone, and the floor is made of wooden planks. A window is visible in the background on the left.

05

Exercice
annuel



Exercice annuel 2019

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2019 avant répartition du bénéfice

	<i>en milliers CHF</i>	Annexes	31.12.2019	31.12.2018
Actifs				
Liquidités			1'528'966	1'107'251
Créances sur les banques			557'199	272'398
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0
Créances sur la clientèle		2	922'781	1'102'748
Créances hypothécaires		2	7'948'112	7'799'206
Opérations de négoce		3	125	86
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	1'604	1'552
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Immobilisations financières		5	493'338	452'224
Comptes de régularisation			6'207	7'251
Participations		6/7	22'462	21'941
Immobilisations corporelles		8	32'720	32'479
Valeurs immatérielles		9	0	0
Autres actifs		10	50'949	49'598
Total des actifs			11'564'463	10'846'733
Total des créances subordonnées			0	500
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Passifs				
Engagements envers les banques			1'237'450	1'162'581
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	285'000	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'291'459	6'188'220
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	51'475	52'035
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Obligations de caisse			115'597	80'844
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'661'000	2'488'000
Comptes de régularisation			30'251	25'217
Autres passifs		10	6'006	3'246
Provisions		16	1'526	1'232
Réserves pour risques bancaires généraux		16	447'367	421'597
Capital social		17	100'000	100'000
Réserve légale issue du bénéfice			296'726	284'155
Bénéfice reporté			35	82
Bénéfice de l'exercice			40'572	39'524
Total des passifs			11'564'463	10'846'733
Total des engagements subordonnés			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels		2/28	17'466	20'283
Engagements irrévocables		2	227'309	201'302
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	22'457	22'457
Crédits par engagement		2	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2019

	<i>en milliers CHF</i>	Annexes	31.12.2019	31.12.2018
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des opérations d'intérêts		33	141'381	144'114
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			3'271	3'461
Charges d'intérêts		33	-47'641	-48'428
Résultat brut des opérations d'intérêts			97'011	99'147
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts			-348	-3'334
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts			96'663	95'813
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			14'845	15'006
Produit des commissions sur les opérations de crédit			1'799	1'674
Produit des commissions sur les autres prestations de service			10'788	10'384
Charges de commissions			-1'104	-969
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service			26'327	26'095
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur			11'455	8'997
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			529	939
Produit des participations			2'016	2'378
Résultat des immeubles			129	159
Autres produits ordinaires			1'283	59
Autres charges ordinaires			0	-2'118
Sous-total autres résultats ordinaires			3'957	1'417
Charges d'exploitation				
Charges de personnel		34	-41'286	-40'797
Autres charges d'exploitation		35	-26'282	-25'775
Sous-total charges d'exploitation			-67'569	-66'572
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-6'093	-6'882
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	-381	-13
Résultat opérationnel			64'360	58'854
Produits extraordinaires		36	1'981	1'574
Charges extraordinaires		36	0	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-25'770	-20'904
Bénéfice de l'exercice			40'572	39'524

Répartition du bénéfice

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	40'572	39'524
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	35	82
Solde à répartir	40'607	39'606
sur lequel nous payons :		
- l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5%	5'000	5'000
- la rémunération de la garantie de l'Etat de Neuchâtel	1'172	1'144
- le versement supplémentaire à l'Etat de Neuchâtel	3'000	2'000
et nous répartissons le solde conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale issue du bénéfice	12'552	12'571
- à l'Etat de Neuchâtel	18'828	18'856
- report à nouveau	55	35
	40'607	39'606

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

Tableau des flux de trésorerie au 31.12.2019

	Année de référence		Année précédente	
	en milliers CHF		Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de la période	40'572		39'524	
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	25'770		20'904	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes		661	3'112	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles	5'573		5'685	
Provisions et autres corrections de valeur	294			28
Délimitations actives	1'044		804	
Délimitations passives	5'033			112
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		27'000		25'000
	78'286	27'661	70'029	25'140
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations				32
Immeubles		1'876		
Autres immobilisations corporelles		4'458		4'029
	0	6'334	0	4'061
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		25'000		82'043
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle		125'000		15'000
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse	37'931			9'196
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	50'000		173'000	
- Autres passifs	2'760		573	
- Créances sur la clientèle	169		9'041	
- Créances hypothécaires	275'464			207'026
- Immobilisations financières		33'290		54'742
- Autres actifs		1'351	3'606	
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	99'869			75'000
- Engagements résultant d'opération de financement de titres	285'000			35'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	228'239		76'834	
- Valeurs de remplacement négatives		560		2'976
- Obligations de caisse		3'178		9'898
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	123'000		88 000	
- Créances sur les banques		284 801	97 105	
- Créances sur la clientèle	178'914			52'314
- Créances hypothécaires		422'825	12'802	
- Opérations de négoce		39		25
- Valeurs de remplacement positives		52		1'163
- Immobilisations financières		7'825	7'296	
	1'281'346	903'921	468'257	544'383
Etat des liquidités				
Liquidités		421'716	35'298	
Total Sources de fonds	1'359'632		573'584	
Total Emplois de fonds		1'359'632		573'584

Présentation de l'état des capitaux propres au 31.12.2019 *(avant répartition du bénéfice)*

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	100'000	284'237	421'597	39'524	845'358
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-27'000	-27'000
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		12'524		-12'524	-
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation			-		-
Bénéfice de l'exercice de référence				40'572	40'572
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			25'770		25'770
Capitaux propres à la fin de la période de référence	100'000	296'761	447'367	40'572	884'700

Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

Annexe du bouclement 2019

A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale :
Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◀ Forme juridique : Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art.9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce :
05.06.1883
- ◀ Siège social : Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro du registre du commerce :
CH-645.1.001.317-4
- ◀ Bureau du registre du commerce :
Canton de Neuchâtel

Commentaires relatifs à l'activité

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de Maison de titres. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. La BCN ne pratique pas de négoce actif pour elle-même, excepté les opérations de swaps devises pour la gestion de sa trésorerie.

La banque acquiert et vend, dans un cadre limité et pour son propre compte, des titres de créances (obligations) et des titres de participation (actions, fonds de placement) pour ses immobilisations financières. Pour cette activité, la banque privilégie des valeurs de première qualité. Dans ce cadre, l'utilisation de produits financiers dérivés n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle également des prestations en ligne (trafic des paiements, passation d'ordres de bourse en ligne, etc).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plateforme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom IT Services. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zurich, pour l'impression et l'envoi des documents produits par l'application informatique principale de la banque ainsi que les prestations de scannage de tous les documents de la banque y compris les ordres de paiement de la clientèle. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont soumis au secret bancaire.

B) Principe de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les prescriptions comptables (PCB) de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle. La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle. L'annexe est numérotée sur la base des dispositions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne).

La numérotation manquante concerne des annexes non applicables à notre banque. Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

Principes d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour les liquidités et les engagements au passif. Les créances sur les banques sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ». Au bilan, les correctifs de valeur pour risques de défaillance sont déduits des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or, en consignation auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur cinq ans au maximum. Les rénovations diverses y compris celles n'apportant pas de valeur ajoutée à l'objet sont amorties intégralement sur l'année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les véhicules et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels. Les investissements informatiques (matériel et logiciels) sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de valeur sur par-

ticipations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance suivent les dispositions légales, les statuts, ainsi que les règlements de prévoyance en vigueur.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat. Les provisions des risques sont portées au bilan sous la rubrique « provisions ».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux est une réserve constituée préventivement dans le but de couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires. Elle représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Pas de changement des principes comptables et d'évaluation intervenu durant l'année 2019.

Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

Il n'y a eu aucun facteur d'influence particulier sur la situation économique de la banque en 2019.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	au 31.12.2019	au 31.12.2018
EUR	1,0846	1,1272
USD	0,9670	0,9843

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat sous «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur»

C) Indications relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

Risques de crédit et de placement

Risques de crédit à la clientèle

Le risque de crédit à la clientèle est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et la BCN. L'évaluation du risque de crédit à la clientèle passe

par une bonne connaissance du client et une évaluation adéquate des garanties remises. Les risques de crédit à la clientèle englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est en fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction.

Risques de placement auprès de contreparties

Le risque de placement auprès de contreparties est le risque de placement des excédents de trésorerie en Suisse et à l'étranger auprès de contreparties qui ne rembourseraient pas selon les conditions convenues à l'échéance. Ces placements sont effectués en monnaie nationale, en devises, en titres ou en métaux. Dans le

cadre de nos opérations financières, les limites sur les contreparties bancaires sont revues chaque année et plus rapidement si la situation l'exige. Ces limites sont définies par rapport aux fonds propres disponibles de la banque. Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, sa durée ainsi que la cotation (Rating) de la contrepartie. La cotation (Rating) représente la situation financière et géographique de l'institut financier. Le système de limites tient également compte du phénomène de groupes. La surveillance du respect des limites sur contreparties bancaires est quotidienne.

Risques pays

Le risque pays est le risque sur les activités et placements effectués à l'étranger, notamment par le fait qu'un pays interdirait les transferts de fonds, la conversion en devises ou confiscation de fonds. Dans le cadre de nos opérations, les limites sur les risques pays sont revues au minimum chaque année.

Risques de marché et de taux

Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres et les bénéficiaires de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt influencent la valeur économique des actifs, des passifs et des positions hors bilan. Elles ont également une incidence sur le revenu des opérations d'intérêts (perspective des bénéficiaires). Le risque de taux d'intérêt des taux est évalué périodiquement. La banque dispose d'un règlement ALM (Asset Liability Management) s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux et de liquidité, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Ce règlement définit :

- ◀ L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts
- ◀ La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan
- ◀ Les indicateurs de risque et les limites de positions
- ◀ Le reporting interne et réglementaire

Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress et des projections financières. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Les informations qualitatives et quantitatives sur le risque de taux font l'objet d'une publication annuelle réglementaire, disponible sur le site internet de la BCN.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement :

◀ Risques de cours sur les titres

Le risque de cours est le risque que la banque enregistre des pertes sur le dossier Nostro suite à des fluctuations de cours boursiers et/ou de change et/ou de suspension de cotation sur les valeurs mobilières. Il est influencé par la courbe des taux d'intérêts et l'évolution des marchés, mais aussi par la qualité des titres émis et leurs valeurs intrinsèques.

◀ Risques de change

Le risque de change est le risque que la banque enregistre des pertes sur ses positions devises en raison des fluctuations de cours de change. Les risques liés aux positions bilantaires de la BCN en monnaies étrangères ne doivent pas dépasser les limites de la banque.

◀ Risques liés aux métaux

Le risque lié aux métaux est le risque que la banque enregistre des pertes sur ses positions métaux à cause des fluctuations de cours de métaux. Les risques liés aux positions bilantaires pour propres comptes de la BCN en métaux ne doivent pas dépasser les limites de la banque.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité découle de la transformation des échéances de la banque. Il est matérialisé par la survenance de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque. Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. Conformément aux dispositions légales et afin de couvrir

ses besoins en matière de risque de liquidité, la banque dispose d'actifs liquides de haute qualité (HQLA: High Quality Liquid Assets), sous forme d'encaisse déposée sur le Swiss Interbank Clearing (SIC) de la Banque Nationale Suisse (BNS) et de titres suisses émis par les villes, les cantons, la Confédération, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA et la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants :

- ◀ Fraude interne
- ◀ Fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommages aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnisations en faveur de tiers. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la Révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Risques juridiques

Les risques juridiques représentent les risques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait attraitée devant une instance judi-

ciaire ou administrative sans qu'une erreur de traitement de la banque ne soit nécessairement invoquée. Ils génèrent des pertes indirectes (blocages de positions, manque à gagner), des provisions sur frais de procédure, le jugement final restant incertain. Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Risques de réputation et de non-conformité

Les risques de réputation et de non-conformité sont considérés comme des conséquences des catégories de risque susmentionnées, dès lors qu'ils ne sont pas catégorisés.

D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les correctifs de valeur et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant neuf catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les

créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeur individualisés. Afin de tenir compte des risques latents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10.

E) Evaluation des sûretés de crédit

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis, et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité.

F) Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)

La banque utilise, à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt résultant du bilan, des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture (swaps d'intérêts OTC) sont évaluées selon un modèle. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual

method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Les opérations de contrats à terme sur devises et métaux précieux, effectuées pour la clientèle et conclues avec la clientèle, sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme devises sont évalués au cours du jour.

G) Evénements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement

Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension			
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension		285'000	
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		285'013	
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension			

Tableau 2

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	<i>en milliers CHF</i>	Nature des couvertures				Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Collectivités de droit public	
Prêts						
Créances sur la clientèle	226'037	151'723	262'075	319'330	959'165	
Créances hypothécaires	7'638'348	299'017	16'875	3'254	7'957'494	
immeubles d'habitation	6'419'618		6'287	430	6'426'335	
immeubles commerciaux	807'220		3'479	2'824	813'523	
immeubles artisans et industries	212'007		2'320		214'327	
autres	199'503	299'017	4'789		503'309	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)						
Année de référence	7'864'385	450'740	278'950	322'584	8'916'659	
Année précédente	7'737'709	463'659	268'585	478'427	8'948'381	
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)						
Année de référence	7'864'385	450'740	233'184	322'584	8'870'893	
Année précédente	7'737'709	463'659	222'158	478'427	8'901'954	
Hors bilan						
Engagements conditionnels	4'591	2'077	10'798		17'466	
Engagements irrévocables	170'382	3'178	53'749		227'309	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			22'457		22'457	
Crédits par engagement						
Total du hors bilan						
Année de référence	174'973	5'255	87'004	0	267'232	
Année précédente	149'306	9'829	84'901	5	244'041	
Créances compromises						
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles		
Année de référence	87'760	58'261	29'499	29'499		
Année précédente	85'073	56'827	28'246	28'246		

Tableau 3

Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Actifs			
Opérations de négoce		125	86
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux		125	86
Autres actifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des actifs		125	86
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités			
Engagements			
Opérations de négoce			
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux			
Autres passifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des engagements		0	0

Tableau 4

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	<i>en milliers CHF</i>	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux							
Swaps					50'142		600'000
Devises/métaux précieux							
Contrats à terme		1'604	1'333	193'070			
Année de référence		1'604	1'333	193'070	0	50'142	600'000
Année précédente		1'552	1'324	489'306	0	50'711	600'000
Répartition selon les contreparties							
	<i>en milliers CHF</i>	Instances centrales de clearing	Banques	Autres clients			
Valeurs de remplacement positives			952	652			

La juste valeur des Swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme sur devises découlent du prix établi par un modèle d'évaluation.

Tableau 5

Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
<i>en milliers CHF</i>				
Titres de créance	396'557	374'059	405'960	379'135
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	396'557	374'059	405'960	379'135
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	25'171	24'792	29'250	25'712
dont participations qualifiées				
Métaux précieux	71'558	53'372	71'558	53'372
Immeubles	52	1	52	1
Total	493'338	452'224	506'820	458'220
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	396'557	374'059	405'960	379'135

	Valeur comptable	
	Année de référence	Année précédente
<i>en milliers CHF</i>		
Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation		
AAA	263'792	253'349
AA	56'011	44'212
AA-	40'636	35'975
A	2'623	15'000
A-	33'495	25'523
Total	396'557	374'059

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

Présentation des participations

	<i>en milliers CHF</i>	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence						Valeur de marché
					Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Corrections de valeur / reprise d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires											
avec valeur boursière	15'120	521	14'599					521	15'120	21'149	
sans valeur boursière	12'410	5'068	7'342						7'342		
Total des participations	27'530	5'589	21'941					521	22'462	21'149	

Tableau 7

Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Raison sociale, siège et activité						
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	2'900	17	17	oui	non
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8	8	oui	non
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12	12	oui	non
Microcity SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	1'000	9	9	oui	non
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui	non

Tableau 8

Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	98'188	74'523	23'665	1'250	1'876		1'423	25'368
Autres immeubles	15'638	12'026	3'612				104	3'508
Autres immobilisations corporelles	149'488	144'285	5'202	-1'250	4'458		4'567	3'844
Objets en « leasing » financier								
Total des immobilisations corporelles	263'314	230'834	32'479	0	6'334		6'093	32'720

Tableau 9

Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation		47'548	48'132		
Impôts indirects		1'095	1'112	814	918
Comptes de règlement		2'306	354	4'775	1'043
Actifs et passifs divers				417	1'285
Total		50'949	49'598	6'006	3'246

Tableau 11

Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
<i>en milliers CHF</i>				
Actifs nantis / cédés				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	26'294		26'165	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'581'229	2'021'000	2'542'157	2'048'000
Appel de marge bloqué auprès des contreparties pour swaps IRS	53'000	50'142	53'170	50'711
Actifs sous réserve de propriété				

Tableau 12

Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Epargne et comptes de gestion en CHF et en monnaies étrangères		10'041	4'995

Tableau 13

Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	<i>en milliers CHF</i>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)		Charges de prévoyance dans les charges du personnel	
		Année de référence	Année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Année de référence	Année précédente	
Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance							
Plan de prévoyance avec excédent	0			4'017	4'017	3'766	

Pour la fin de l'année 2019, la fondation estime atteindre un taux de couverture supérieur à 100%.

Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâtoise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 63 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente.

Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

Présentation de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 110,8% à fin 2018, respectivement de 121,6% à fin 2017 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2018 qu'à fin 2017. L'éventuel excédent d'actif n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe selon les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque aucun excédent de couverture au 31.12.2018.

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant	
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses					
Année de référence		1,04%	2019-2039	2'021'000	
Année précédente		1,13%	2018-2033	2'048'000	
Emprunts obligataires					
	en milliers CHF	Année émission	Taux d'intérêt	Echéances	Montant
sans possibilité de dénonciation anticipée		2012	1,25%	26.04.2021	100'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2016	0,00%	28.02.2022	30'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2017	0,50%	30.09.2027	150'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2018	0,35%	14.09.2026	160'000
Emprunts privés					
sans possibilité de dénonciation anticipée		2019	0,00%	11.08.2020	100'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2019	0,00%	28.02.2020	60'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2019	0,00%	31.03.2020	40'000
Année de référence					640'000
Année précédente					440'000
Total					
Année de référence					2'661'000
Année précédente					2'488'000

Aperçu des échéances des emprunts obligataires et privés en cours:

D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	TOTAL
200'000	100'000	30'000			310'000	640'000

La banque n'a souscrit à aucun emprunt subordonné.

Tableau 16

Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

en milliers CHF	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Recouvrements, intérêts en souffrance	Reclassifications	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	175						175
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan	1'057				294		1'351
Total des provisions	1'232				294		1'526
Réserve pour prix à l'innovation	2'199			-2'199			0
Réserve pour soutien PME	3'500			-3'500			0
Réserve pour risques bancaires généraux	415'898			5'699	25'770		447'367
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	421'597			0	25'770		447'367
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	46'427	-1'282	83		3'216	-2'678	45'766
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	28'246	-1'276	83		3'216	-770	29'499
dont corrections de valeur pour risques latents	18'181	-6				-1'908	16'267

Tableau 17

Présentation du capital social

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

Indication des créances et engagements envers des parties liées

en milliers CHF	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés	50'000	54'984	11'321	39'328
Sociétés liées	84'531	93'957	17'943	36'645
Affaires d'organes	12'532	16'060	20'706	20'946

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :

- moins 1% pour les hypothèques à taux variable
- moins 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

Le taux minimum est de 0,75%

Tableau 23

 Présentation de la structure des échéances
 des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Dénouçable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs								
Liquidités	1'528'966							1'528'966
Créances sur les banques	93'798		313'401	150'000				557'199
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	140	100'288	497'260	120'234	102'053	102'806		922'781
Créances hypothécaires	3'841	63'284	581'459	1'232'308	4'135'010	1'932'210		7'948'112
Opérations de négoce	125							125
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	1'604							1'604
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	25'171	71'558	8'402	32'125	119'452	236'578	52	493'338
Total année de référence	1'653 645	235'130	1'400'522	1'534'667	4'356'515	2'271'594	52	11'452'125
Année précédente	1'216 035	240'917	1'301'226	1'107'444	4'492'844	2'376'999		10'735'465
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	5'055		482'395	25'000	205'000	520'000		1'237'450
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	285'000							285'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'731'851	3'898'754	365'658	155'196	100'000	40'000		6'291'459
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	51'475							51'475
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			4'318	10'219	89'437	11'623		115'597
Emprunts et prêts des lettres de gage			123'000	169'000	919'000	1'450'000		2'661'000
Total année de référence	2'073'381	3'898'754	975'371	359'415	1'313'437	2'021'623		10'641'981
Année précédente	1'850'187	3'852'629	629'901	241'834	1'400'634	1'996'495		9'971'680

Tableau 24

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

	en milliers CHF	Année de référence		Année précédente	
		Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs					
Liquidités		1'527'433	1'534	1'105'161	2'090
Créances sur les banques		533'232	23'967	262'943	9'455
Créances résultant d'opérations de financement de titres					
Créances sur la clientèle		920'343	2'438	1'100'920	1'828
Créances hypothécaires		7'948'112		7'799'206	
Opérations de négoce		125		86	
Valeurs de remplacement positives sur dérivés		1'599	5	1'552	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Immobilisations financières		488'911	4'427	447'545	4'679
Comptes de régularisation		6'207		7'251	
Participations		22'392	69	21'872	69
Immobilisations corporelles		32'720		32'479	
Valeurs immatérielles					
Autres actifs		50'949		49'598	
Total des actifs		11'532'023	32'440	10'828'612	18'121
Passifs					
Engagements envers les banques		1'066'551	170'899	1'113'315	49'266
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		285'000			
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		6'098'524	192'935	6'006'233	181'987
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés		51'475		52'035	
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Obligations de caisse		112'392	3'204	79'515	1'329
Emprunts et prêts des lettres de gage		2'661'000		2'488'000	
Comptes de régularisation		30'251		25'217	
Autres passifs		6'006		3'246	
Provisions		1'526		1'232	
Réserve pour risques bancaires généraux		447'367		421'597	
Capital social		100'000		100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		296'726		284'155	
Bénéfice reporté		35		82	
Bénéfice de l'exercice		40'572		39'524	
Total des passifs		11'197'425	367'038	10'614'151	232'582

Tableau 25

Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (principe du domicile)

	en milliers CHF	Année de référence		Année précédente	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en :					
Suisse		11'532'023	99,72	10'828'613	99,83
Europe		14'013	0,12	14'384	0,13
Autres		18'427	0,16	3'736	0,04
Total des actifs		11'564'463	100,00	10'846'733	100,00

Tableau 27

Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

<i>en milliers</i>	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs	11'235'901	159'927	56'618	85'773	26'244	11'564'463
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	128'876	19'814	13'131	20'873	10'376	193'070
Total des actifs	11'364'777	179'741	69'749	106'646	36'620	11'757'533
Passifs	11'320'154	149'061	52'858	16'373	26'017	11'564'463
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	60'419	19'814	13'129	88'796	10'912	193'070
Total des passifs	11'380'573	168'875	65'987	105'169	36'929	11'757'533
Position nette par devise	-15'796	10'866	3'762	1'477	-309	

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

Répartition des créances et engagements conditionnels

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	17'466	20'283

Tableau 30

Répartition des opérations fiduciaires

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	15'383	18'548

Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		1'932	1'765
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		3'905	4'877

Tableau 34

Répartition des charges du personnel

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Organes de la banque et personnel		31'515	31'591
Prestations sociales		7'460	7'118
Autres charges de personnel		2'311	2'088
Total		41'286	40'797

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		1'001	1'070
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		10'429	11'746
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		1'043	1'154
Honoraires de sociétés d'audit		302	265
<i>dont: prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		221	247
<i>dont: autres prestations de service</i>		81	18
Charges relatives aux frais d'acheminement de courrier		1'104	1'147
Charges relatives à différentes prestations de tiers		6'336	3'772
<i>dont: Produits et services métier*)</i>		2'777	
Charges relatives au marketing et à la publicité		4'025	4'720
Autres charges d'exploitation		2'042	1'901
Total		26'282	25'775

*) les Produits et services métier (CHF 2'776'880 en 2019) étaient auparavant présentés dans les charges relatives à la technique de l'information et de la communication.

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

Variations des provisions et pertes	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Pertes liées à des risques opérationnels		-87	-41
Risques de défaillance hors-bilan		-294	28
		-381	-13
Produits extraordinaires			
Réévaluation et vente de diverses participations		539	1'388
Solde d'opérations hors exploitation		1'066	
Divers produits hors exploitation		376	186
		1'981	1'574
Charges extraordinaires			
Variation des réserves pour risques bancaires généraux			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-25'770	-21'460
Coûts liés au prix à l'innovation			556
		-25'770	-20'904

A photograph of a snowy mountain range, likely the Himalayas, is displayed on a white banner. The banner is hung in a wooden structure, possibly a museum or gallery, with wooden beams and a wooden floor visible. The text "06" is overlaid on the left side of the banner.

06

Rapport
de l'organe
de révision



Comptes annuels 2019**Rapport de l'organe de révision**

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

**Responsabilité
du Conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité
de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les prescriptions comptables pour les banques.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (77% du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que sur la valeur des gages retenus. Cette valeur fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances en souffrance et compromises sont identifiées.

L'évaluation de ces dernières est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels.

Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- ◀ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la banque pour :

- L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'octroi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires
- la détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes

◀ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises

◀ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art.728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâtelaise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 2 mars 2020

BDO SA



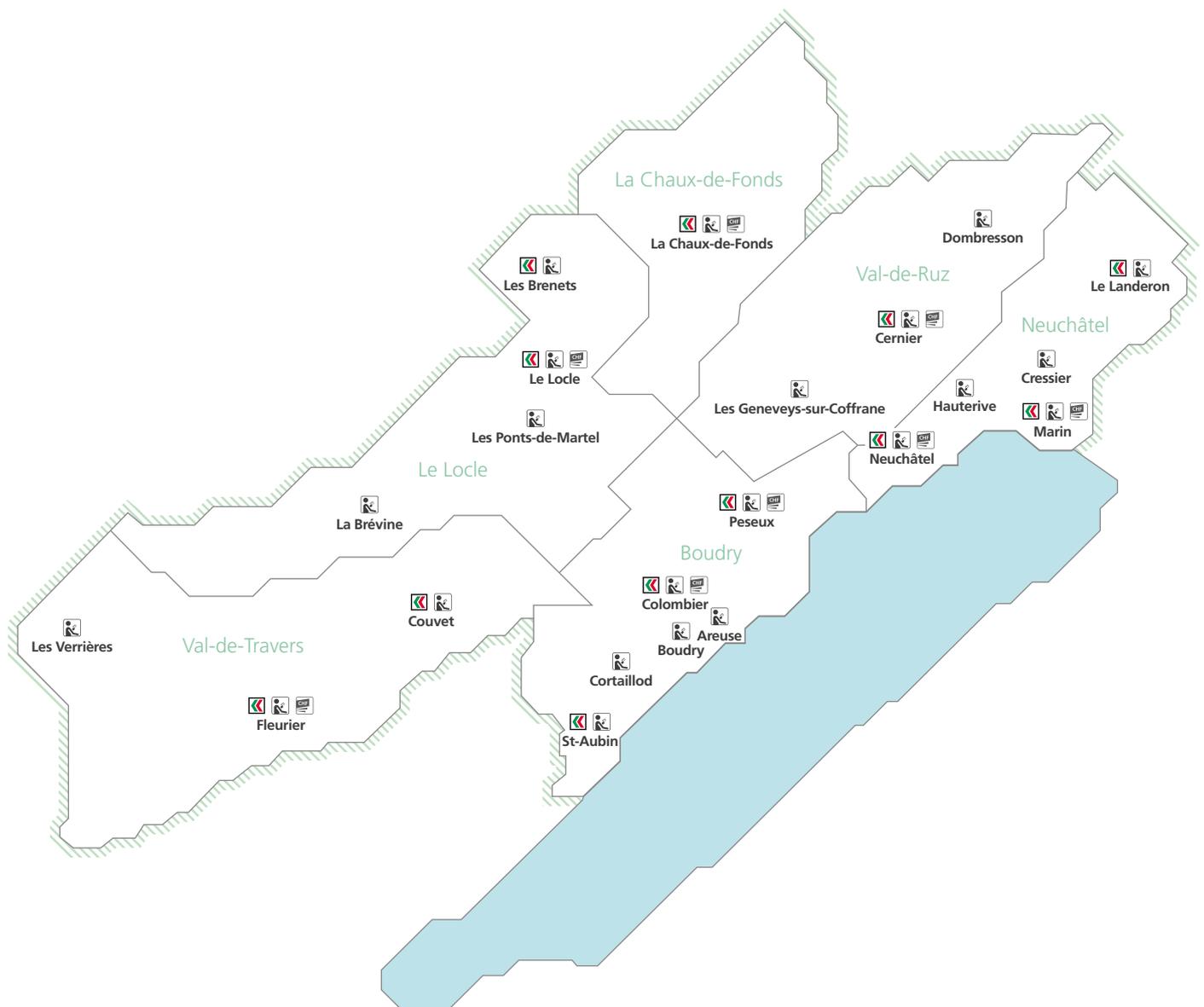
Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé



Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



Légendes

Agence	
Bancomat, prélèvement de billets	
Appareil de versement, billets et pièces de monnaie	

Boudry

Areuse

Centre de l'Île

Boudry

Centre Migros

Les Brenets

Grand-Rue 20

La Brévine

La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 44

Centre commercial Les Eplatures

Centre Métropole

Hôpital

Milvignes

Colombier

Avenue de la Gare 12

Cortailod

Littoral-Centre

Cressier

Route de Neuchâtel 9

Hauterive

Rue de la Rebatte 1

Le Landeron

Rue du Jolimont 6

Centre Migros

Le Locle

Grande-Rue 25

Neuchâtel

Place Pury 4

Rue de l'Hôpital 5

Fun'ambule

Place de la Gare

Hôpital Pourtalès

Pharmacie Rue de Monruz 23

Casino

Peseux

Grand-Rue 6

La Halle aux Chaussures

Les Ponts-de-Martel

Grande-Rue 25

La Grande Béroche

Saint-Aubin

La Couronne 3

La Tène

Marin-Épagnier

Rue Auguste-Bachelin 8

Marin-Centre

Manor

Val-de-Ruz

Cernier

Rue Guillemette-de-Vergy 2

Dombresson

Grand'Rue 11

Les Geneveys-sur-Coffrane

Rue du 1er Mars

Val-de-Travers

Couvet

Grand-Rue 13

Fleurier

Avenue de la Gare 1

Les Verrières

Grand-Bourgeau 58

IMPRESSUM

Photos portraits

JVA Studios SA, Joël von Allmen

Photos Festival Alt.+1000

Lac des Taillères, La Brévine, exposition « *Warning Signs* », 2019

© Project Pressure / images: Patrick Guerne

Musée des beaux-arts, Le Locle, exposition « *Géographies de la montagne* », 2019

© Henrik Spohler/Magnum Photos/Noémie Goudal / images: Samuel Zeller

Ferme du Grand-Cachot, La Chaux-du-Milieu, exposition « *La trace de l'homme* », 2019

© Yves André/Renate Aller/Arnaud Teicher / images: Benoît Jeannet

www.plus1000.ch

Graphisme

Agence NEUE

Impression

Imprimerie Baillod





Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel
T +41(0)32 723 61 11

info@bcn.ch
www.bcn.ch